

## Nos Conseillers ignorent la Charte

Echos de l'assemblée spéciale

Les contribuables qui ont assisté à la séance spéciale du Conseil, lundi dernier, ont pour le moins acquis une conviction : nos échevins, pour la plupart, aiment à transiger les petites et les grosses affaires, même celles qui comportent une dépense de \$118.00, à la bonne franquette. Espérant tout d'un greffier, dont les avis légaux ne valent qu'en autant qu'ils servent leurs plans, nos édiles ont eu le courage peu ordinaire d'avouer leur parfaite ignorance de la charte et de ses exigences.

" Cette séance spéciale, rapportent les Minutes officielles, a été convoquée sur l'ordre de M. le Maire afin de soumettre, comme matière d'urgence et de privilège, le refus du Maire de donner son assentiment aux deux résolutions adoptées par le Conseil le quinze août courant accordant à M. Bernard Brault de Montréal, un contrat pour le pavage de la rue William et de partie des rues Bourdages et Girouard au prix de \$2.80 la verge carrée et de la rue de l'Ecole et de partie des rues Laframboise, Bourdages et Héloïse au prix de \$2.25 la verge carrée, et aussi afin de soumettre toutes questions, matières et documents se rattachant à ce que ci-dessus mentionné ou en découlant "

Tous les échevins avaient tenu à être présents et M. le Maire occupait le fauteuil présidentiel. L'espace étroit réservé aux spectateurs était rempli de contribuables, désireux de voir par eux-mêmes l'adresse de nos édiles à se tirer de l'impasse où ils se sont fourrés.

Le greffier donne d'abord lecture des documents suivants :

1°.—Avis de convocation de cette séance spéciale et rapport de la signification dans le délai à tous les membres du conseil ; 2°.—Refus du Maire de donner son assentiment aux deux résolutions adoptées par le conseil le quinze août courant accordant à M. Bernard Brault de Montréal un contrat pour le pavage de la rue William et de partie des rues Bourdages et Girouard au prix de \$2.80 la verge carrée et de la rue de l'Ecole et de partie des rues Laframboise, Bourdages et Héloïse au prix de \$2.25 la verge carrée ; 3°.—Requêtes signées par des contribuables de cette municipalité et demandant d'abandonner l'idée de tous travaux permanents et nouveaux ; 4°.—Action intentée par MM. L. P. Morin et autres, devant la Cour Supérieure de ce District, sous le numéro cent-deux à l'effet de faire annuler les deux résolutions ci-haut mentionnées ; 5°.—Opinion de l'avocat de la Corporation disant que l'action intentée est bien fondée.

Le moment était solennel. Dans le grand calme qui suit ordinairement les tempêtes, il arrive parfois que des éclairs attardés reviennent sillonner le ciel encore embrumé. Au Conseil, après la lecture de tous ces documents, le silence s'était fait. Certains s'attendaient à voir surgir le Cromwell, prophétisé par M. Gouin. Quelle illusion !... D'éclairs, point, de grand homme encore moins, seul M. Fontaine se leva, tranquille et majestueux comme un diplomate qui prépare sa retraite.

Le "leader" du Conseil, avec une voix candide d'espiègle, avoua que les procédures suivies avaient été faites à la bonne franquette. Les résolutions, en tous les cas, étaient absolument illégales.

Qu'entendions-nous ?... M. Fontaine, cette lumière de notre Barreau mascoutain, avouait avoir péché légalement. Mais que diable, pourquoi est-il avocat et encore plus pourquoi est-il le leader ?...

M. Fontaine n'en éprouve pas moins un véritable dépit. Honteux comme un renard, il se rattrapa sur les citoyens peu soucieux de l'argent de la ville qui s'amusaient à faire des dépenses, par des actions judiciaires.

Le greffier, d'après M. Fontaine, est le grand responsable de l'erreur commise, de l'illégalité perpétrée. L'article 349 de la Charte prévoyait le cas : " toute dépense de plus de huit mille piastres doit être publiée dans un des trois journaux locaux ". Le greffier ne l'a pas fait, quoiqu'une entente existait pour la non-publication de ces avis de dépenses qui entraînent des déboursés considérables à la ville.

M. Fontaine a étudié la Charte après la prise des procédures. D'ailleurs, son seul désir était de faire de l'ouvrage pour les ouvriers. Des requêtes s'y opposent maintenant. Les requérants devront seuls assumer toute la responsabilité de leur acte. Quoiqu'il en soit, les deux résolutions étaient illégales et M. Fontaine fait motion que les deux résolutions soient rescindées par ce Conseil. M. l'échevin Gervais, que le sort des ouvriers a attristé au point de le convaincre à faire des dépenses exorbitantes, seconde la motion de son ami de cœur, M. Fontaine.

M. Gervais se défend d'en agir ainsi en disant qu'il a toujours été contre les grosses dépenses. Il a été touché par le fait que plus de 200 maisons sont fermées dans la ville, par le manque de travail. Et l'éloquent échevin s'attaque à M. L. P. Morin, qui a attendu que sa rue soit terminée avant que de s'opposer aux autres.

M. le Maire Morin, très digne dans la lourde tâche qu'il a assumée, déclare en réponse au proposeur et au secondeur de la motion, que ceux qui se sont opposés ne sont pas des ennemis des ouvriers. Comme premier magistrat de la Cité il n'a fait que son devoir. La dépense à encourir, moins les \$18,000 accordées par le gouvernement est considérable s'élevant à \$118,000.00.

Sur cette somme, combien de dollars iront directement à l'ouvrier. Les travaux doivent être faits en deux mois tout au plus. Cent hommes tout au plus seront employés à ces travaux. A raison de \$3.00 par jour, et les ouvriers savent s'il est difficile d'avoir \$3.00 par jour dans notre ville, la somme totale que percevront les ouvriers sera donc de \$18,000. Restera donc une dette pour la ville, un actif si l'on veut, qui devra être payé par les contribuables à raison d'une dizaine de mille piastres par année.

Si le but est réellement de donner de l'argent à la classe ouvrière, M. le Maire est d'opinion, et nous le félicitons d'avoir exprimé franchement ses idées, de disposer de la somme totale requi-

## Chez nos Echevins

IMPRESSIONS

Je me suis payé le luxe d'assister à la séance spéciale du conseil de ville hier soir et je suis satisfait des connaissances acquises en si peu de temps ; c'est extraordinaire comme on s'instruit vite quand on fréquente et qu'on coudoie des gens instruits. La séance a duré à peine une heure et voici ce que j'ai appris :

1. Que pour plusieurs échevins la charte de la cité n'existe que pour être transgressée ;

2. Que pour d'autres, — un d'eux l'a avoué franchement tandis que certains de ses confrères l'ont tu habilement, — la charte n'existe pas et qu'on peut procéder à la légère, sous la direction d'un leader quelconque, à la transaction de questions même très importantes ;

3. Que certains échevins voudraient avoir dans le greffier de la cité un aviseur qui dirait toujours comme eux ou qui resterait muet quand son opinion diffère de la leur.

Prenons par le menu les délibérations du conseil ; la séance s'ouvre par la lecture d'une lettre du maire s'opposant à la signature de certaines résolutions du conseil, des avis de convocation de l'assemblée, des procédures intentées par L. P. Morin et autres, des requêtes signées par les citoyens s'opposant à la confection de certains travaux et enfin par la lecture de l'opinion de l'avocat de la Corporation admettant que les résolutions attaquées étaient nulles dans le principe — *ab initio* pour les échevins de langue anglaise.

Calme plat dans l'assemblée, mais puisque l'avocat de la corporation déclarait que le conseil avait connu une illégalité, il appartenait au leader du conseil de demander la rescision des résolutions attaquées et c'est ce qui a eu lieu. M. Fontaine et après lui M. Gervais ont expliqué sans trop de clarté — pour une fois — la raison de la hâte apportée à la passation des résolutions en question : on voulait donner de l'ouvrage aux ouvriers et journaliers de la ville !! Noble but, j'en conviens, mais encore faut-il y mettre des formes !! Pourquoi attendre au mois d'août pour décider des travaux de telles proportions ? On s'expose à tomber en se pressant trop ! M. le maire a expliqué sa manière de voir sur les travaux projetés et la résolution Fontaine-Gervais, — ironie des choses — est adoptée à l'unanimité.

Il y eut dans le cours de la discussion des agressions verbales contre M. Messier, greffier de la cité, mais je crois que ce dernier ne s'en portera pas plus mal. Je n'ai pas besoin de défendre cet employé municipal contre les accusations des échevins qui ne connaissent pas la charte et qui, apparemment, ne tiennent pas à l'étudier. M. Messier peut aviser le conseil municipal de la cité sur les questions de sa compétence avec autant de sûreté que tout autre homme de loi de St-Hyacinthe, mais encore faut-il demander son opinion et la respecter !! S'il y a un conflit grave entre le greffier, qui peut se tromper et les échevins qui ne sont pas infallibles, il faudrait en référer à l'avocat de la corporation, mais surtout il faudrait le faire avant de passer des résolutions et de donner des contrats, afin d'éviter des brefs d'injonction toujours dispendieux.

Dans le cas débattu hier, si l'avocat de la corporation a déclaré illégales, ces jours-ci, des résolutions adoptées le 15 courant, je suppose qu'il serait arrivé à la même conclusion à cette dernière date, et on aurait ainsi évité des frais à la cité, des compliments peu flatteurs pour quelques échevins et des dépenses à l'entrepreneur des travaux octroyés, mais... de ces regards courroucés de certains échevins dans la direction du greffier, de ces filandreuses dissertations sur la nécessité de procurer de l'ouvrage à la classe ouvrière, même en commettant des illégalités... on en aurait été privé !!

JEAN NICOLET  
contribuable.

28 août 1917.

se par les deux résolutions pour l'organisation à Saint-Hyacinthe d'une industrie permanente.

M. Godard ne manque pas d'avouer sa parfaite ignorance de la charte qu'il n'a jamais lue. Pourquoi est-il donc échevin, s'il n'est pas là pour faire observer la charte ?... M. Godard est plus pratique que M. le Maire, il croit aux travaux permanents qui donnent de l'actif à la ville.

La motion Fontaine-Gervais est adoptée unanimement.

Le vote n'a pas pour effet de vider la petite querelle. M. Fontaine revient à la charge et propose que : " lorsqu'un règlement, engageant la responsabilité de la Corporation pour un montant excédant huit mille piastres, sera passé et adopté par ce conseil, il soit publié aux termes de l'article 349 de la charte, 5 Geo. V. c 95, s 44. M. Godard s'empresse de seconder cette motion pour que certains citoyens n'aient encore la folie de faire des frais à la ville.

La résolution peut être dans l'ordre. Elle apportera certainement des frais plus onéreux que ceux d'une injonction judiciaire, mais elle aura l'apparence de décharger la responsabilité des échevins peu soucieux de suivre la loi.

M. Gosselin, qui avait gardé jusque là un silence plat, tombe à bras raccourcis sur certains "anciens échevins qui n'ont pas craint de grever la ville de taxes" et M. Godard y ajoute son petit mot de colère à l'adresse du greffier. Il faut un coupable et comme il n'est pas commode d'assumer toute la responsabilité de l'illégalité commise par MM. Fontaine, Gervais, Godard, Gosselin & Cie, M. Messier se doit d'offrir sa personnalité en holocauste. L'opinion populaire n'en restera pas moins bien renseignée sur le rôle véritable des véritables coupables.

M. Messier, le greffier, se dit capable d'aviser les échevins mais encore faut-il qu'ils fassent cas de son opinion. Il est arrivé certaines occasions, une entre autres, où le greffier lui-même constatait une opinion de l'avocat de la Corporation et ce dernier était dans le tort.

Ce bref d'injonction, alors qu'il n'aurait démontré autre chose que l'ignorance de certains de nos échevins, aura eu un excellent résultat.

Eugène CHARTIER

## LA CONSCRIPTION EST LOI

M. Laurier se soumet

Mardi dernier au soir, le Gouverneur Général a signé à Toronto la loi de Conscription Borden. Elle portera désormais dans l'histoire le nom de "Loi de Toronto". La sanction officielle a été donnée au bill mercredi.

Après la sanction officielle, M. Laurier s'est levé. "Lorsqu'est arrivé le message du Sénat, dit-il, j'allais demander au premier ministre de bien vouloir répéter la déclaration qu'il a faite au sujet des membres du comité chargé de choisir les juges des tribunaux d'exemption".

Borden dit qu'il y aura 4 juges pour l'Ontario, 4 pour Québec, 2 pour chaque des sept autres provinces, puis un pour le Yukon.

M. Laurier remercie et fait remarquer qu'il se trouve dans une situation particulièrement délicate. Il lui faut demander à ses partisans de siéger dans un comité pour l'application d'une loi qu'il n'approuve pas lui-même et qu'une partie de ses partisans n'approuvent pas non plus. Cependant, la loi a reçu la sanction royale, et il convient à tout bon sujet britannique de s'incliner et d'aider dans la mesure de ses forces à sa bonne exécution.

— Pour l'intelligence de l'attitude prise par M. Laurier au sujet du choix de la commission chargée de nommer le personnel des tribunaux qui entendront les appels des conscrits, voici le texte officiel de l'invitation que lui a faite M. Borden et de la réponse de M. Laurier.

M. Borden a dit, — (nous donnons l'extrait en anglais, du *Hansard* lui-même) :

"As stated in the earlier discussion of this bill, it is thought desirable that half the Board of Selection shall be named by the leader of the Opposition. The number proposed will be four for Ontario, four for Quebec, two from each of the other seven provinces and two from the Yukon, making a total board of 24. No smaller board could be made for any of the provinces, as it is proposed that the leader of the Opposition shall select his half of the members. If my right hon. friend will give his recommendations I shall be glad to consider them."

A quoi M. Laurier a répondu :

"The House will not be surprised if I say that I find myself in a rather delicate position. It is not a constitutional usage for any member to form part of any committee on a bill to which he is opposed. The House knows the position I have taken on this bill. I do not approve of it. But I am bound to say that on this side of the House, my opinion is not shared by all members of the Opposition. There are members of the Opposition who approve the policy of the Government and others who do not approve of it. But the measure has now become law, with the sanction of the Governor-General, and therefore it behooves all good subjects to see that it is carried out as harmoniously as possible. In such circumstances I deem it my duty to accept the invitation of the Prime Minister, and I shall consult with my right hon. friend as speedily as possible."

# Lettre Pastorale

sur l'intronisation du Sacré-Cœur de Jésus dans les foyers

Alexis-Xyste Bernard, par la grâce de Dieu et l'autorité du Siège apostolique, évêque de St-Hyacinthe.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos très chers frères,

Il est souverainement agréable, pour notre cœur de père spirituel de vos âmes, de vous annoncer que, dans toutes les paroisses du diocèse, on fera, le 2 septembre prochain, la consécration des familles au Sacré-Cœur de Jésus et l'intronisation de son image dans les foyers chrétiens.

Déjà, depuis longtemps, vous le savez, la dévotion au Cœur de Jésus est en honneur dans l'Eglise de St-Hyacinthe. Dès le 30 juin 1899, le diocèse tout entier, et d'une façon solennelle, s'est consacré au Sacré-Cœur. A cette occasion, notre vénéré prédécesseur, Mgr Moreau, écrivait ces paroles, qui font encore notre consolation : "Grâce à Dieu, nos bonnes populations ont le culte et l'amour du Sacré-Cœur... Elles savent que ce divin Cœur est le symbole et l'image sensible de la charité infinie de Jésus-Christ; qu'en adorant le Cœur de Jésus, nous adorons l'éternelle charité qui a fait descendre le Verbe de Dieu des splendeurs du ciel aux anéantissements de son incarnation, aux humiliations de sa vie, aux souffrances et aux outrages de sa passion et de sa mort."

Il s'agit maintenant d'individualiser le grand acte du 30 juin 1899, en faisant la consécration spéciale de chaque famille et en intronisant le Sacré-Cœur dans toutes nos maisons.

Ce n'est, en aucune façon, une dévotion nouvelle, et, par là même, suspecte; encore moins une modification audacieuse apportée à une dévotion ancienne, au détriment de la forme authentique approuvée et consacrée par l'Eglise; ni enfin une cérémonie inutile et oiseuse, après la consécration universelle du genre humain, faite par Léon XIII, le 11 juin 1899, et répétée par les évêques dans presque tous les diocèses du monde entier. Non, c'est la pure et vraie dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, telle qu'elle est renfermée dans l'Evangile, et telle qu'elle nous a été transmise dans les révélations de la bienheureuse Marguerite-Marie.

Il importe, avant d'aller plus loin, de bien préciser le sens de cet acte religieux. Introniser, c'est comme le mot l'indique, placer sur un trône. On intronise les évêques et les rois, quand ils prennent solennellement possession de leur trône. Introniser le Sacré-Cœur dans une famille, c'est donc l'y faire monter sur le trône auquel il a droit; c'est lui donner la place d'honneur, la place du roi; c'est le mettre si bien chez lui dans ce foyer, que la famille y soit dorénavant plus chez lui que chez elle.

Cette intronisation ne fait pas Notre-Seigneur roi de la famille; il est déjà de droit divin et éternel. Il ne nous appartient pas de couronner Notre-Seigneur Jésus-Christ—l'Eglise l'a défendu,—parce qu'il n'est pas roi par notre grâce ou notre bon plaisir, mais par droit de naissance et de filiation divine, par droit d'héritage et de conquête. Ce qui toutefois est bien de nous, c'est de reconnaître, d'accepter, d'affirmer, de proclamer et de défendre cette royauté. Quoi de plus conforme à l'Evangile? Après la multiplication des pains, sachant que la foule émerveillée allait venir pour le faire roi, Jésus se dérobe et s'enfuit sur la monta-

gne; tandis qu'il se laisse faire, au jour des Rameaux, quand on l'intronise roi. "Ils amènent", disent les évangélistes, "l'ânesse et son petit; puis étendant leurs manteaux sur l'ânon, ils y firent asseoir le Seigneur. Une foule immense vint à sa rencontre; les uns coupaient des branches d'arbres et en jonchaient le chemin, les autres, en grand nombre, étendaient leurs manteaux sur son passage; d'autres portaient des rameaux de palmiers. Et toute cette multitude, en avant de Jésus et derrière lui, criait: "Hosanna au Fils de David! "Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur, le Roi d'Israël!"

Cette intronisation du Sacré-Cœur dans les familles n'invente donc rien de nouveau, elle ne déforme ni ne transforme la tradition; bien au contraire, elle est recommandée par les évêques et par les papes; elle est approuvée par le Maître lui-même, qui a promis de bénir les maisons où l'image de son Sacré-Cœur serait exposée et honorée.

Quelles sont les raisons qui nous pressent de proclamer Notre-Seigneur roi de nos foyers? Il y a les raisons de Dieu, il y a les raisons de l'homme.

De la part de Dieu, cette intronisation s'impose. Jésus-Christ est le roi de toute la terre et de chaque créature, comme il l'est du ciel, car "tout ce qui est au Père est à lui, et le Père éternel lui a donné l'empire sur les ouvrages de ses mains et a mis toutes choses sous ses pieds. Du moment que Dieu lui a soumis toutes choses," conclut saint Paul, "il n'a donc rien laissé qui ne lui soit assujéti." Ce point de la doctrine chrétienne ne souffre pas de démonstration; il est incontestable.

Jésus-Christ est roi. Il est encore au berceau, et les Mages cherchent "où est le roi des Juifs, qui vient de naître." A la veille de sa mort, Pilate lui demande: "Vous êtes donc Roi?" — "Vous l'avez dit, je suis Roi." Cette réponse est donnée avec un tel accent d'autorité, que le lâche gouverneur, malgré les protestations des princes des prêtres, placera, au sommet de la croix, l'inscription glorieuse: "Jésus le Nazaréen, Roi des Juifs."

Cette universelle royauté de Jésus-Christ ne lui vient pas de ce monde. Il ne la doit au suffrage populaire, ni au succès des armes, ni à la faveur des grands, ni aux combinaisons de la politique; elle lui vient d'En-Haut, c'est-à-dire de son droit essentiel et éternel comme Verbe Créateur.

En tant qu'homme cependant, Notre-Seigneur a voulu conquérir sa royauté et il l'a payée de tout son sang. C'est même, au témoignage de saint Paul, pour cela qu'il est mort. "Le Christ," écrit-il aux Romains, "est mort et il est ressuscité à cette fin d'acquiescer l'empire sur les morts et sur les vivants." Premier-né d'entre les vivants par sa filiation divine, "il est mort et il est ressuscité afin d'être le premier né d'entre les morts et de tenir partout la première place." Voilà pourquoi, continue saint Paul, "Dieu l'a fait le chef de toutes choses et de toutes choses sans exception."

L'Eglise, instituée pour continuer l'œuvre du Christ, pour nous transmettre ses enseignements, ses ordres et ses desirs, s'est fait un devoir, surtout depuis deux siècles, de propager le règne du Sacré-Cœur. Dès l'origine, elle a gardé sa prudence accoutumée. Il ne s'agissait pas d'un dogme de foi à définir, mais d'une forme nouvelle de culte catholique. Seule elle avait le droit de juger de son opportunité. Grâce à une large tolérance et à une bienveillante protection, le culte du Sacré-Cœur se vulgarisa sans heurt et sans à-coup. Rapidement, il devint universel, comme le constate un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 26 janvier 1765. Puis vinrent la messe et

l'office propres de ce divin Cœur. En 1856, le pape Pie IX prescrivit la célébration annuelle de la solennité du Sacré-Cœur de Jésus dans toutes les églises du monde. Au concile du Vatican, en 1870, les Pères priaient le Pape de consacrer le genre humain au Sacré-Cœur, parce que, disaient-ils, "le culte au Cœur de Jésus est le souverain remède préparé par la bonté divine pour guérir les maux si nombreux qui travaillent la société moderne." Il devait être donné à Léon XIII d'achever ce grand œuvre: le 11 juin 1899, le monde entier, par la bouche du Souverain Pontife, se consacrait solennellement au Sacré-Cœur.

Ce grand acte de consécration accompli, il restait à reconnaître et à proclamer la royauté de Jésus-Christ par un acte permanent. C'est ce dernier hommage que l'Eglise nous invite à rendre à Notre-Seigneur en faisant l'intronisation du Sacré-Cœur dans nos foyers. Acte religieux par excellence que les deux derniers papes, Pie X et Benoit XV, ont encouragé et béni de toute leur autorité de chefs de l'Eglise catholique.

De la part de l'homme, il y a également de graves raisons qui nous pressent d'introniser le Sacré-Cœur dans nos foyers.

En tout premier lieu, la grande affaire de notre salut. Nous sommes sur la terre pour aller au ciel. Le dernier pourquoi de toutes choses est là: la vie n'a de valeur qu'en autant qu'elle nous sert à préparer l'éternité. C'est l'enseignement du Christ: "Que sert à l'homme de gagner l'univers entier, s'il vient à perdre son âme?" Or, il n'y a aucun moyen plus efficace pour assurer notre salut que la dévotion au Sacré-Cœur. Nous en avons comme garant Notre-Seigneur lui-même. Voici ce qu'il a révélé à la bienheureuse Marguerite-Marie: "Le plaisir que mon Cœur prend d'être aimé, connu et honoré de ses créatures est si grand, que tous ceux qui lui auront été consacrés et dévoués ne périront jamais. C'est dans mon cœur qu'ils trouveront leur refuge pendant leur vie et surtout à l'heure de leur mort. Les personnes qui propagent cette dévotion auront leur nom écrit dans mon cœur et il n'en sera jamais effacé. Enfin, je promets, dans l'excessive miséricorde de mon Cœur, que son amour tout-puissant accordera à tous ceux qui communieront neuf premiers vendredis du mois de suite la grâce de la pénitence finale; ils ne mourront point dans ma disgrâce, ni sans recevoir les sacrements; mon divin Cœur se rendant leur asile assuré en ce dernier moment." Ces paroles se passent de commentaire. Seul, le Cœur de Dieu peut parler ainsi.

Ce salut si précieux, nous devons l'opérer, dans cette vallée de larmes, avec crainte et tremblement. Nous avons donc besoin de sentir la miséricorde de Dieu nous accompagner tous les jours de notre pèlerinage. Or, écoutez le Sacré-Cœur: "Vous tous qui souffrez, venez à moi et je vous soulagerai; "Je suis doux et humble de cœur, mettez-vous à mon école; "Je ne suis pas venu pour condamner, ni pour punir, mais pour sauver ce qui allait périr. "Les pécheurs trouveront dans mon Cœur la source de l'océan infini de la miséricorde."

Le Sacré-Cœur fera encore davantage: il établira la sainteté de vie dans les familles. La société se désagrège, parce que le sens chrétien disparaît de la famille. Les adversaires de tout bien le savent, hélas! trop. Ecoutez, à ce sujet, Notre Saint Père le Pape Benoit XV: "Ce que les méchants visent surtout, c'est la société domestique. Celle-ci contenant comme en germe les principes de la société civile, ils voient bien

que le changement ou plutôt la corruption de la société commune suivra nécessairement celle de la famille, dès qu'ils en auront vicié les fondements."

Or le moyen le plus apte à renouveler la famille et la société, c'est de reconnaître la souveraine royauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la famille. Lui-même s'est engagé à répandre ses grâces et ses bénédictions dans toutes les maisons où l'image de son Cœur serait exposée et honorée. Cette intronisation du Sacré-Cœur a donc pour effet principal de convertir les âmes à l'amour de ce divin Cœur, de le rendre maître et possesseur de nos cœurs en lui procurant amour pour amour.

Enfin, les familles ont besoin des bénédictions temporelles. Les biens de la terre doivent toujours occuper le second rang et céder le pas aux biens éternels. Cependant leur possession est utile et agréable, et c'est un don de Dieu que les familles ont bien le droit de désirer.

Or, le Sacré-Cœur a daigné promettre de bénir nos entreprises et d'être avec nous dans toutes les circonstances de notre vie, si nous voulions lui donner une place d'honneur dans nos foyers. Si donc nous le proclamons et l'intronisons notre roi, nous pourrions être certains qu'il fera tourner tous les événements de notre vie à notre avantage. Du point de vue surnaturel où il se tient toujours, il favorisera nos intérêts temporels dans la mesure qu'il jugera plus profitable à notre bien véritable.

De tout ce qui précède, il reste à conclure qu'il est de notre intérêt le plus pressant d'introniser le Sacré-Cœur de Jésus dans nos foyers. Mais cet acte de dévotion, pour être efficace et agréable à Dieu, doit être fait dans l'esprit même que demande l'Eglise.

Cet esprit est d'abord un esprit d'amour. Jésus-Christ nous a aimés jusqu'à la folie de la croix, et ce Cœur qui a tant aimé les hommes n'en est pas aimé! Notre-Seigneur s'en est plaint et, en nous révélant son Cœur, il a voulu tenter le dernier effort. Répondons donc avec la liturgie: *Sic nos amantem quis non redamaret?* Donnons au Sacré-Cœur la première place au foyer et nous pourrions alors dire en toute sincérité: "Pour nous, nous avons cru à l'amour que le Dieu de charité a pour nous, et, croyant, nous avons répondu par l'amour à celui qui nous avait aimés le premier."

L'esprit de cette dévotion est encore un esprit de réparation. Le Christ est venu sur la terre pour régner sur les cœurs; et voilà que les hommes ont souvent répété la parole blasphématoire: "Nous ne voulons pas que celui-là règne sur nous!" En proclamant le Sacré-Cœur roi de vos familles, vous travaillez à son triomphe et vous l'aidez à mettre ses ennemis sous ses pieds.

Enfin, cet esprit est un esprit d'apostolat. Le Christ nous avertit qu'il est venu sur la terre pour que nous ayons la vie et que nous l'ayons en grande abondance. La présence de son image dans nos foyers influera puissamment sur notre vie quotidienne. Elle développera la charité dans nos cœurs. Et cette charité, en nous faisant aimer Dieu, nous éloignera du péché; puis, en nous faisant aimer Dieu, nous éloignera du péché; puis, en nous faisant aimer nos frères en Jésus-Christ, nous portera à leur enseigner la science et l'amour du Sacré-Cœur.

Nous avons choisi le dimanche, 2 septembre prochain, pour faire cette intronisation du Sacré-Cœur dans les foyers, parce que, vers cette date, on élève, dans la vieille ville de Québec, un monument à l'illustre patriarche de la terre canadienne, Louis Hébert. Nous avons cru qu'il n'y avait pas de moyen plus saint pour commémorer le troisième centenaire de l'arrivée de notre

# COMME UNE NOUVELLE CREATURE

"FRUIT-A-TIVES" Apporte la Joie de la Santé, après deux ans de souffrances.



MADAME LAPLANTE  
85, rue Ste-Rose, Montréal.  
4 avril 1915.

"J'ai été malade et souffrant pendant plus de deux ans. Je souffrais constamment de maux de tête, et j'avais des palpitations de cœur, tellement que j'avais peur de mourir. J'avais toujours comme une boule sur l'estomac, et j'étais terriblement constipée. J'avais des douleurs dans le dos et les reins.

Je me suis fait soigner par un médecin, pendant un an et demi, mais il ne m'a fait aucun bien. En dernier ressort, j'ai essayé "Fruit-a-tives", et après en avoir pris trois boîtes, j'étais considérablement mieux, et douze boîtes m'ont rendue à la santé."

Mme ARTHUR LAPLANTE.  
50c. la boîte, 6 pour \$2.50, grandeur échantillon, 25c. Chez tous les pharmaciens, ou envoyé franc de port, sur réception du prix, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

premier colon défricheur du sol canadien. Nous avons tenu à rapprocher ces deux cérémonies, parce que la population de notre diocèse se compose, en grande partie, d'agriculteurs ou d'amis fidèles de la terre. Profitez de cette circonstance pour unir plus intimement que jamais le sort de notre patrie au Sacré-Cœur de Jésus. Que chacun lui donne son lot et Jésus-Christ deviendra de droit et de fait l'unique Roi et Seigneur de la terre canadienne-française.

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit:

1°—Dimanche, le 2 septembre prochain, dans toutes les paroisses du diocèse, on consacra les familles au Sacré-Cœur de Jésus et on intronisera, ce jour-là, son image dans les foyers.

2°—Dans chaque famille, on répètera cet acte de consécration, à la prière du soir, faite en commun, devant l'image ou la statue du Sacré-Cœur.

3°—Tous les fidèles sont invités à faire la sainte communion, afin de bénéficier de l'indulgence plénière que Notre Saint Père le Pape Benoit XV a accordée à tous ceux qui se consacreront ainsi au Sacré-Cœur.

4°—Les prêtres feront la bénédiction des images ou statues du Sacré-Cœur, en se servant de la formule vingt-cinquième du Rituel Romain, intitulée: *Benedictio imaginum Jesu-Christi Nostri, Beatae Mariae Virginis et aliorum Sanctorum.*

5°—A cette occasion, une quête sera faite dans toutes les églises et chapelles publiques de ce diocèse pour aider à l'érection du Monument Hébert et pour subvenir aux besoins des œuvres diocésaines. Messieurs les curés sont priés de faire parvenir, au plus tôt, à la procure de l'évêché, le produit de cette quête.

Sera la présente lettre pastorale lue au trône de la messe paroissiale de toutes les paroisses, et au chapitre des communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Saint-Hyacinthe, en notre demeure épiscopale, sous notre seing et le sceau de nos armes, et le contre-seing de notre secrétaire, le vingt-deux juillet de l'année mil neuf cent dix-sept.

ALEXIS-XYSTE,  
Ev. de St-Hyacinthe.  
Par mandement de Monseigneur P.-S. Desranleau,  
Secrétaire.

VOIX

- DE -

I' A. C. J. C.

UNION RÉGIONALE DE SAINT-HYACINTHE

No 14

le 31 août 1917

La franc-maçonnerie

III  
Suite

SES MÉTHODES

J'annonçais que l'Eglise de Satan a une autre manière d'exprimer son but et sa doctrine aux esprits sobres et modérés. Elle emploie pour cela deux méthodes : l'une, qui tient aux mots, est à l'usage de la masse stupide qui se paie de mots ; l'autre, plus accessible aux esprits élevés, présente, sous un autre aspect, l'idée elle-même.

A l'égard du vulgaire, ou emploiera ce qui est appelé la piperie des mots. Pour désigner le divin Ennemi, auquel on est résolu de faire une guerre à mort, ou inventera des expressions qui, aux esprits clairvoyants, désignent clairement l'Eglise catholique, mais qui, à la masse des esprits crédules et peu réfléchis, feront paraître à sa place un fantôme effrayant et indéfini. Les mots changent à chaque génération : c'était naguère l'ultramontanisme ; il y a 60 ans, c'était la congrégation ; aujourd'hui, comme alors, ce sera encore le jésuitisme ; mais pour le moment, le mot à la mode est le cléricalisme. En distinguant le cléricalisme du catholicisme, en professant, comme le fait le parti de Gambetta,

un grand respect pour le christianisme, tout en criant qu'il faut extirper à tout prix la lèpre dévorante du cléricalisme, on obtient un double avantage et l'on satisfait à toutes les prétentions. Les violents, comprenant de quelle lèpre il s'agit, sont heureux de voir qu'on s'unit à eux pour l'extirper, tandis que les modérés se plaisent à croire qu'en poursuivant le fantôme du cléricalisme, on veut s'abstenir de persécuter violemment le christianisme.

Mais le mensonge est trop grossier pour faire longtemps illusion, même aux aveugles volontaires. La franc-maçonnerie ne pouvait donc espérer de conserver dans ses rangs les esprits modérés, auxquels toute lutte violente répugne, si elle n'était en état de leur présenter le but qu'elle poursuit sous un aspect plus conforme à leur humeur. A de pareils esprits, on ne parlera pas d'extirper le catholicisme, de l'étouffer dans la boue, mais simplement de le remplacer. Et telle est en effet, la formule en quelque sorte officielle. A la haine on substitue l'indifférence ; à la menace de le renverser de son trône, la prétention plus modérée, en apparence, de se passer de lui. Au lieu de réfuter directement l'idée de Dieu, on la négligera comme une simple hypothèse. A ceux de ces membres

qui trouveraient bon de prendre l'Évangile pour règle de conduite, la f. m. accordera cette liberté, tout en garantissant aux autres la liberté de honnir l'Évangile, de toute révélation, de toute autorité et de l'idée même de Dieu. Catholiques et protestants, croyants et incroyants, théistes et athées, matérialistes et spiritualistes, elle invitera tous les hommes à apprendre d'elle une moralité supérieure et purement humaine ; à travailler ensemble sans l'aide de Dieu au bonheur de l'humanité.

Telle est la véritable idée de cette société : c'est la forme préférée sous laquelle Satan propose aux esprits cultivés la doctrine qu'elle prétend substituer à l'Évangile.

J.-E. P.

Cercle Benoît XV.

Le Dimanche

Il est un jour sacré que tout homme doit respecter ; il est un jour béni où tout le monde doit se reposer ; il est un jour saint où tout catholique vrai doit aller rendre visite à son Maître dans sa maison.

Ce jour, c'est le dimanche, le jour du Seigneur, le jour du bon Dieu.

Un catholique qui ne respecte pas le dimanche, qui travaille ou qui fait travailler les autres ce jour-là, n'est pas un catholique. Il a le nom, mais, de cœur et d'esprit, il est un renégat. Ne pas respecter le dimanche, violer la sainteté de ce jour par le travail, par des amusements défendus, ou par toute autre œuvre condamnée, c'est ce décerner publiquement un certificat d'impunité ; c'est donner droit aux autres de nous juger, en toute vérité, mauvais catholiques ou, ce qui est toute la même chose, hommes sans foi ni religion. Ne protestons pas,

nos œuvres nous condamnent. Si nous osons encore faire croire au peuple que nous sommes catholiques, nous serions des menteurs publics.

Le respect du dimanche, voilà la pierre de touche de la sincérité religieuse d'un homme ou d'un peuple. Un romancier français, à qui on vantait la foi des Canadiens-français, fit cette question : « Les Canadiens vont-ils à la messe. respectent-ils le dimanche ? » S'ils observent ce point, leur religion est vraiment sérieuse et profonde.

Après cela, on a bien raison de s'étonner et de s'alarmer au spectacle que nous donnent des hommes publics catholiques qui permettent dans une ville catholique, comme la nôtre, que l'on viole constamment le jour du dimanche. L'Eglise condamne certains amusements — tous ceux pour lesquels on exige un prix d'entrée — les jours de dimanche et de fête, et l'Etat, par la loi provinciale et par la loi fédérale, confirme cette sage législation ecclésiastique. Pourtant, malgré l'Eglise et l'Etat, de ceux qui sont préposés à la gouverne de la ville et de nos citoyens catholiques personne n'a encore rien fait, à notre connaissance, pour forcer les violeurs du dimanche à observer la loi civile et ecclésiastique.

Ce fait donne à songer : la violation du dimanche attire les malédictions de Dieu et le Seigneur hait, disent les Ecritures, ceux qui ne respectent pas le jour qu'il s'est choisi.

LUC D'OSMA  
Cercle Benoît XV.

Intronisation du Sacré-Cœur dans les familles

Ce n'est pas sans une grande joie que tous les membres de

l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française constatent que la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus devient universelle dans notre province. Dès la fondation de leur Société, ils ont choisi le Sacré-Cœur comme leur patron, gardien et modèle. Chaque année, ils ont tenu à célébrer la fête du Sacré-Cœur par une communion générale et par un renouvellement de ferveur catholique. Ils ont aidé, dans la mesure de leurs forces et sans sortir de leur champ d'action, à la propagande du culte national en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus.

Le 2 septembre prochain, dimanche, jour choisi par Mgr de Saint-Hyacinthe pour introniser le Sacré-Cœur de Jésus dans toutes les familles catholiques du diocèse, sera donc pour tous les membres de l'Union régionale de Saint-Hyacinthe un jour de vraie joie et de triomphe. Le 2 septembre deviendra un anniversaire à célébrer. Nous invitons tous les membres de notre Union à se réjouir dans le Seigneur, c'est-à-dire à faire, dimanche, une excellente communion. Qu'ils demandent, pour eux d'abord et pour tout le diocèse, l'esprit de Dieu, l'esprit de sacrifice et de soumission.

Cette date du 2 septembre coïncide avec le premier dimanche du mois, jour de la communion des Acéjicistes, double raison d'être tous au banquet du Maître.

Vive le Sacré-Cœur !

COMITÉ RÉGIONAL  
de Saint-Hyacinthe

Le Coin du Glaneur

— Mercredi prochain, le 5 septembre, les membres du Conseil du Cercle Benoît XV devront se réunir à 7.30 hrs. p. m., dans la salle des réunions ordinaires.

RIVARD

Feuilleton de LA TRIBUNE

BON SANG NE PEUT MENTIR

ROMAN CANADIEN

PAR LE R. P. DENIS

No 2

II. LES DEUX ENFANTS (Suite)

— « C'est bien, tante », répondirent-ils docilement. Et ils suivirent la digne femme dans l'intérieur du logis, où les attendait un fortifiant et appétissant souper.

Durant le repas, auquel ils firent honneur, la conversation roula principalement sur l'adresse du petit Pierre et sur les divers incidents qui avaient marqué la journée et les jeux des enfants.

Pierre et Antoinette avaient leur histoire.

Le premier avait perdu sa mère quelques mois seulement après sa naissance. Il avait grandi sous l'œil vigilant de sa tante Rosalie Rollais, venue à Lachine pour prendre auprès de l'orphelin la place de sa mère et aider son frère, Jean Rollais, dans les travaux de la ferme.

Pierre, véritable enfant des bois, plein de sève et de gaieté, avait poussé comme une plante vigoureuse, au grand air et au soleil et promettait d'être un actif colon, doublé d'un vaillant soldat. Les deux étaient nécessaires, à cette époque héroïque de la Nouvelle-France.

L'histoire d'Antoinette était plus triste. Son père qui par son travail et sa persévérance était arrivé à se créer une modeste aisance, possédait une ferme prospère dans l'intérieur de l'île de Montréal.

Mais un jour qu'il travaillait au champ, une flèche lancée par un ennemi invisible et perfide, é-

tait venue le frapper en plein cœur. Et c'est à ce triste événement que la tante faisait allusion tout à l'heure.

Ces deuils n'étaient pas rares au commencement de la colonie Malheur à l'imprudent qui s'aventurait seul ou sans armes. A la lisière du bois, l'indien astucieux guettait sa proie, tapi dans le fourre. Une flèche sifflait, un coup de feu éclatait, et la colonie naissante comptait une victime de plus ; l'assassin disparaissait dans ces impénétrables taillis dont seul il connaissait les secrets et qu'il traversait avec la rapidité d'un caribou.

La veuve du malheureux, déjà délicate de santé, affectée par ce coup terrible, languit plusieurs mois et finit par mourir, laissant seule au monde la petite Antoinette alors dans sa sixième année.

L'orpheline, charitablement recueillie par Jean Rollais, ami intime et compatriote de son père, avait grandi sous le toit hospitalier, à quelques lieues de Montréal, dans la prospère paroisse de Lachine, considérée comme une enfant de la famille, entourée de soins, compagne inséparable des jeux de son frère adoptif, répondant par une affection tendre à l'amour que tous avaient pour elle, et aidant tante Rosalie dans les soins du ménage, des mille manières, dont une enfant peut toujours se rendre utile.

Antoinette était une nature d'une exquise sensibilité, rieuse et aimante, toute entière à la joie

de vivre, enthousiaste, comme le petit Pierre, de la liberté des grands bois, de la vie au grand air et des rives du grand fleuve.

Elle avait treize ans maintenant. Elle était délicieusement jolie, avec sa longue chevelure blonde et ses yeux étonnamment expressifs et rieurs. Ceux-ci s'emplissaient facilement de larmes, qui les faisaient alors scintiller comme des étoiles. C'était par exemple quand Jean Rollais racontait, aux longues soirées d'hiver, ses rencontres avec les indiens, les dangers de la guerre et les scènes de carnage dont il avait été témoin ; — mais il fallait bien qu'alors les enfants s'habituaient à tout cela ; — ou encore quand Pierre voulait absolument abattre les petits oiseaux.

Tante Rosalie prenait part à la conversation et s'intéressait à tous les incidents qui rompaient la monotonie de leur vie à tous.

Cependant, l'absence de son frère ne laissait pas que de l'inquiéter. Ce dernier avait pourtant assuré avant son départ qu'elle n'avait aucune raison de trembler. Depuis un an le calme régnait dans la colonie. Les trappeurs les indiens amis et les coureurs des bois n'apportaient que des nouvelles rassurantes. Au reste Jean Rollais devait absolument se rendre en ville ; mais son absence serait de courte durée ; trois jours seulement, quatre au plus. Le temps de négocier certaines affaires, faire quelques achats, recevoir des nouvelles de la mère patrie, et il serait de retour.

Mais tout cela ne rassurait pas sa pauvre sœur. Le calme prolongé des ennemis ne lui présageait rien de bon ; elle connaissait trop bien le caractère fourbe de l'indien et l'histoire de la colonie, pour se fier à cette tranquillité apparente. L'absence de son frère l'inquiétait beaucoup et les heures lui semblaient des jours.

Néanmoins, elle cacha aux enfants ses fâcheuses impressions,

pour ne pas les effrayer et perdre courage elle-même.

Antoinette eut un instant la pensée de lui parler de l'apparition qui l'avait effrayée sur l'autre rive, mais elle ne put attirer sur elle les moqueries du petit Pierre, elle n'eut soufflé mot.

La soirée se passa tranquille. Ils récitèrent en commun leur chapelet, puis après une fervente prière, tante Rosalie et les deux enfants s'endormirent d'un profond sommeil.

III. LE MASSACRE

Depuis plusieurs jours, la chaleur avait été intense. On attendait un orage, qui devait rendre à l'atmosphère sa fraîcheur et sa limpidité. Il éclata vers minuit. Une pluie torrentielle s'abattit sur toute l'île de Montréal, changeant bientôt les ruisseaux en torrents et les chemins en bourbiers.

Profondément endormis, Pierre et Antoinette n'entendirent pas les bruits de l'orage, le sifflement du vent dans les arbres, et les roulements prolongés du tonnerre.

Aux premiers bruits de l'ouragan, tante Rosalie s'était éveillée. Tenant d'une main son scapulaire, elle égrenait de l'autre les Aves de son Rosaire, et implorait le secours de la Vierge et la protection de la Providence.

L'orage dura plusieurs heures avec la même intensité et la même rage. Vers trois heures du matin il se fit moins violent et finit par se calmer.

Le bruit de la tempête avait couvert une autre rumeur, plus menaçante encore, et indice d'un danger auquel nul ne songeait alors. Favorisée par l'obscurité malgré la fureur des éléments déchaînés, une flotille indienne avait audacieusement traversé le fleuve. Quand l'orage s'apaisa, toutes les embarcations vides déjà, étaient attachées au rivage, et les farouches guerriers, échelonnés par groupe sur la longueur d'un mille, cachés dans le feuil-

lage, en face des maisons où l'on se reposait tranquille n'attendaient que le signal pour commencer leur œuvre de mort.

Au moment où tante Rosalie s'assoupissait de nouveau en murmurant un dernier « Je vous salue Marie » un cri sinistre et prolongé retentit, milles clameurs sauvages y répondirent. Puis se fut un fracas de voix impossible à décrire.

Alors, des broussailles où ils se tenaient tapis, la meute des indiens bondit comme des fauves, brandissant la hache de guerre et hurlant des cris de mort.

Ce qui suivit fut épouvantable. Au signal du massacre, tante Rosalie, pâle de terreur, le cœur battant à se rompre, s'était dressé sur son séant.

Mon Dieu !... Vierge sainte ! Au secours !... Mes pauvres enfants ! Les sauvages !...

Au cri poussé par leur gardienne les deux enfants avaient sauté à bas du lit et cherchaient leurs vêtements dans l'obscurité. Ils regardèrent à la fenêtre.

Une lueur d'incendie leur révéla une scène qui figea le sang dans leurs veines.

A SUIVRE

L'annonceur va sûrement à la prospérité.



Propre à employer, vendu par tous pharmaciens, épiciers et marchands généraux.

## UN MUSICIEN BIEN CONNU DECRIE SA GUERISON

De l'indigestion, de la constipation et du mal de dos par l'emploi des Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie.

Montréal, Qué., 30 Mai, 1917.—Plusieurs de nos lecteurs apprendront avec intérêt ce que le Prof. Smith sait par expérience des Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie. Le professeur est bien connu à Boston, ainsi qu'à Montréal, et ce fut un ami de la première ville qui lui recommanda ce traitement alors qu'il souffrait d'indigestion, de mal de dos et de constipation. Le professeur Smith avait consulté plusieurs médecins. Ce ne fut qu'après qu'ils n'eurent pu lui donner qu'un soulagement temporaire qu'il décida de profiter du conseil de son ami et d'essayer les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie. Les résultats furent si satisfaisants qu'il est demeuré un enthousiaste des remèdes du Dr Chase. Le professeur A. T. Smith, 1 rue Mont-Charles, Montréal, et ci-devant de Boston, Mass., écrit: "Je souffrais depuis plusieurs années d'indigestion, de constipation et de ter-

ribles maux de tête. J'avais reçu sans résultat les soins de plusieurs médecins. Un jour, un ami de Boston me conseilla d'essayer les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie. Après en avoir pris deux boîtes, je remarquai une grande amélioration, et après la quatrième boîte, j'étais complètement guéri. Je n'ai plus de maux de tête et je me sens comme un jeune homme. Je pense que les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie sont un des meilleurs remèdes du monde." Pour activer le fonctionnement du foie, des reins, et des intestins, les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie sont incomparables. Elles nettoient le sang impur, améliorent la digestion et vous rendent bien partout. Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie, une pilule à la dose, 25c la boîte, 5 pour \$1.00, chez tous les marchands ou d'Edmansca, Bates & Co., Limited, Toronto. 11

## NOTES LOCALES

### M. PAUL DUFAULT A SAINT-HYACINTHE

Notre éminent compatriote, M. Paul Dufault, de retour de sa grande tournée artistique d'Orient, était en notre ville samedi dernier, chez sa sœur Mme N.-G. Leduc. Il nous a fait l'honneur d'une courte et charmante visite à nos bureaux.

M. Paul Dufault nous a parlé avec enthousiasme de sa tournée en Australie, où ses concerts ont été autant de triomphes ajoutés à sa renommée universelle de grand ténor. Les Australiens, éloignés des grands circuits théâtraux, sont d'autant plus friands des représentations artistiques. Ils sont visités rarement par des artistes, quoique le sens véritablement artistique soit grandement développé chez eux. Plusieurs Australiens envoient leurs enfants en Europe pour parachever leurs études musicales. L'Australie au point de vue économique a moins souffert que le Canada de sa contribution de guerre. Les affaires y sont prospères dans tous les domaines.

M. Dufault gardera longtemps le souvenir de son voyage en Chine et au Japon, où ses concerts ont été véritablement des événements artistiques autant que financiers.

Chang-Hai, qu'il a visitée, est une ville de la Chine, située à

une des embouchures du fleuve Bleu. Avec sa population de plus de 500,000 âmes, Chang Hai offre cette particularité d'être cosmopolite. On y trouve au sein même de la ville une ville absolument française, avec son gouvernement particulier, son administration privée et sa police locale. Les concerts de M. Dufault dans cette ville ont obtenu un franc succès comme d'ailleurs à Hong-Kong, cette ville située sur l'île du même nom dans la baie de Canton. Les chinois aristocratiques sont très modernes, les chinoises de la classe instruite et leurs maris ont cette particularité de véritable éducation que n'ont pas su acquérir encore nos boches d'Ontario: ils parlent bien le français et assez souvent une autre langue étrangère, l'anglais ou bien encore l'allemand. Les chinoises sont élégantes dans leur costume mandarin. Elles savent manier l'esprit tout comme les européennes.

La tournée de M. Dufault dans les principales villes du Japon a été aussi glorieuse que celle qu'il a faite en Chine. "Les Japonais, au point de vue industriel, nous dit M. Dufault, sont les Allemands de l'Est". Ils ont profité de la guerre pour développer leurs industries.

M. Dufault à son départ du Japon, à Yokohama, n'a pas été peu surpris de voir le travail de

chargement du navire fait exclusivement par des femmes. Les japonaises font ce travail en chantant, quoique la machinerie, même dans le chargement de la provision de charbon, fasse absolument défaut. Le charbon mis dans de grands paniers d'osier est soulevé à force bras et passé d'une main à l'autre.

Sur l'Océan Pacifique, M. Dufault a fait une halte à Honolulu et il a remis les pieds sur le sol de l'Amérique à San Francisco.

M. Dufault nous a avoué son désir de faire une tournée dans les principales villes de l'Ouest Canadien dans le cours de l'hiver prochain. Ce sera un nouveau triomphe pour ses talents d'artiste.

Ma voix s'adapte très bien à tous les climats nous a dit M. Dufault, et je n'ai jamais eu à souffrir du changement, quelles que soient les latitudes où j'ai dû chanter.

—Donnez-vous à vos compatriotes de la province de Québec l'heureuse occasion de vous applaudir? avons-nous demandé à M. Dufault.

—J'espère pouvoir organiser quelques concerts, nous a répondu M. Dufault, et veuillez croire que je serai bien aise de ne pas oublier Saint-Hyacinthe.

Nous remercions M. Dufault pour cette bonne intention et nous espérons qu'il ne nous fera pas trop attendre le plaisir de l'applaudir.

### DE RETOUR

M. Léopold Reeves et le Dr Cartier sont revenus de Kiamika où ils ont passé une dizaine de jours en compagnie du Dr Pagé. Ils se sont déclarés enchantés de leur voyage et des beautés de cette intéressante partie de notre province. Durant leur séjour au campement, sur les bords du lac Kiamika, nos excursionnistes ont eu le plaisir d'avoir la visite de l'abbé Neveu, curé de Kiamika.

### ABSENCE

M. le Dr et Madame Fournier partiront avec leur fils, Paul Emile, en villégiature à Atlantic City le 1er septembre prochain. Ils y séjourneront jusqu'au 15 octobre prochain.

10-17-24-31,8.

### NAISSANCES

—Le 23, était baptisée Marie Antonia, née le même jour, fille de Antonio Lambert et Agnès Parent. Parrain et marraine, Edmond Leclerc & Orize Lavalée.

—Le 25, Marie, Rose, Cécile, née l'avant-veille, fille de Adé-lard Gaucher et Clérinda Gendron. Parrain et marraine, Napoléon Tétrault et Emma Tétrault.

—Le 26, Marie, Blanche, Jeanette, née le 23, fille de Joseph Hébert et Léda Ranger. Parrain et marraine, Wilfrid Hébert et Bella St-Pierre.

—Le 27, Marie Ange Eugénie, Mathilda, née la veille, fille de Arthur Choquette et Arélie Ouellette. Parrain et marraine, Wilfrid Choquette et Mathilda Deragon.

—Le 26, Joseph Georges Anthime, Léon, née la veille, fils de Dominique Ledoux et Georgiana Picard. Parrain et marraine, Anthime Lamoureux, et Germaine Picard.

## La première ligne de défense

Du sang pur est la première ligne de défense contre la maladie. Du sang fort et sain neutralise les poisons des germes envahisseurs ou détruit les germes eux-mêmes. Voilà pourquoi beaucoup de gens sujets à la maladie ne la contractent jamais. Ceux dont le sang est pauvre et aqueux et qui par conséquent manquent de la force défensive sont les plus sujets à la maladie.

Tout le monde peut observer que les gens en santé et au sang rouge, sont moins sujets aux rhumes, à la grippe que les gens pâles et sans sang. Ce sont les gens sans sang qui se fatiguent facilement, sont hors d'haleine au moindre effort, qui n'ont pas d'appétit, et qui se lèvent le matin aussi fatigués que quand ils se sont mis au lit.

Quoique les femmes et les jeunes filles souffrent principalement du manque de sang, le trouble affecte aussi les garçons et les hommes.

Il affecte plus les femmes et les filles que parce que leur organisme demande une plus grande quantité de sang.

Pour renouveler et tonifier le sang il n'y a pas de remède comparable aux Pilules Rose du Docteur Williams. Ils fortifient l'organisme entier, rendent le sang riche et rouge, nourrissent et renfoncissent les nerfs affaiblis, donnent de l'appétit, mettent des couleurs sur les joues, donnent un sommeil rafraîchissant et chassent cette sensation de fatigue anormale. Du soleil en abondance et une nourriture hygiénique feront le reste.

Vous pouvez avoir les pilules Roses du Dr Williams chez tout vendeur de remèdes ou par la poste à 50c la boîte, ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

### CLEFS TROUVÉES

Un trousseau de clefs a été trouvé. La personne l'ayant perdu pourra en prendre possession en s'adressant à nos bureaux, casier 194 et en payant les frais de cette réclamation. j.n.o.

### DECES

—Le 25, eut lieu l'inhumation de Joseph Marcel, fils d'Henri Daudelin, décédé la veille à l'âge de quatre mois.

—Le 25, eut lieu l'inhumation de Rosario, enfant de Stanislas Charron, décédé la veille à l'Ouvroir, à l'âge de 6 mois.

—Le 26, M. Lionel Chabot portait en terre son enfant, Marie Ange, décédé la veille à l'âge de 6 semaines.

—Le 28, Jean-Baptiste Bousquet, avocat, de la paroisse de Nominique conduisait au cimetière son enfant, Madeleine Française décédée l'avant-veille à l'âge de 8 mois.

—Le 29, notre concitoyen et ami, Exaudias Boucher avait la douleur de conduire au cimetière son enfant Roland, décédé la veille à l'âge de 1 1/2 an.

## BONNE SANTÉ

bon appétit et bonne humeur signifient parfait équilibre dans votre organisme. Pour garder vos organes en équilibre—quand il y a lieu—faites usage de

## BEECHAM'S PILLS

Le remède le plus répandu dans l'univers. En vente partout. En boîtes de 25c.

## UN BEAU GESTE

Les employés d'une maison de gros des Etats-Unis ont reçu avis qu'ils recevraient un bonus de dix pour cent. La compagnie prend cette action-dit la lettre d'avis de la guerre et qui ont augmenté le coût de la vie. Voilà un beau geste que devrait bien imiter certaine maison de Saint-Hyacinthe spécialement protégée par nos autorités locales, qui a réalisé un profit net de soixante-quinze mille piastres dans le cours de l'an dernier et qui n'a même pas songé à donner un cigare à ses employés au Jour de Noël dernier. Et ces employés sont peut-être les plus mal payés de tous les salariés maseoutains.

### ACCIDENT

M. Georges Anderson, chauffeur à bord d'un engin qui était en route pour Montréal, dimanche matin, vers 3 heures, a été victime d'un fâcheux accident en débarquant de sa locomotive. Il fit un faux pas, et alla tomber sur le sol se faisant de graves blessures au cuir chevelu.

Le Dr Viger de notre ville fut mandé en toute hâte, et fit plusieurs points de suture à la victime. La condition de M. Anderson s'était assez améliorée pour lui permettre de reprendre son train.

### BLESSE

Le sergent A. Chagnon, de Saint-Hyacinthe, apparaît sur les dernières listes de blessés du front. La famille de M. Chagnon demeure encore dans notre ville.

## Personnes Sourdes

La surdité et les bruits dans la tête peuvent être maintenant guéris par le remède récemment découvert "French Orlene". Ce nouveau remède va droit au siège actuel du mal, et opère une guérison complète et durable dans quelques jours.

Une boîte est suffisante pour guérir n'importe quel cas ordinaire, et a donné un soulagement immédiat dans des centaines de cas qui avaient été considérés "incurables."

M. D. Berthwick, de Dalbeatie, N. B. écrit: "Votre nouveau remède, que j'ai reçu il y a quelque temps, a complètement guéri mon entendement, après une surdité de vingt ans. Je serai heureux de le recommander à tous mes amis."

Il y a plusieurs autres rapports également bons.

Essayez une boîte aujourd'hui. Elle coûte seulement \$1.00 et il n'y a rien de meilleur à n'importe quel prix.

Adressez: "Orlene" Co, 10 Southview Watling St.,

Dartford, Kent, Angleterre

LA TRIBUNE est imprimé et publié par la compagnie de publication "LA TRIBUNE DE SAINT-HYACINTHE, Ltée", dont M. M. Eugène Chartier est le Gérant général et le Directeur, au bureau, Numéro 114, rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe, P. Q.

## Dr J. E. A. Collette

MEDECIN CHIRURGIEN

Bureaux:

CONSTE-ANNE & GIROUARD

185 Rue Girovard,

St-Hyacinthe, Qué.

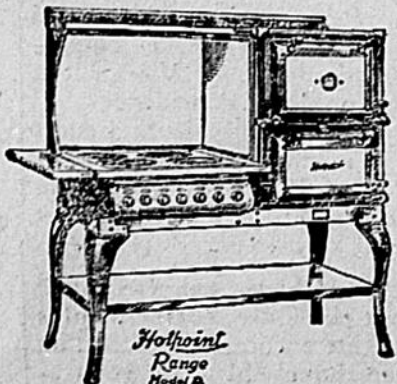
## Tournez seulement un Commutateur

Ce superbe poêle électrique est une vraie merveille Il donne une cuisson propre, rapide et parfaite

Vous trouverez dans plusieurs de nos familles canadiennes ce joli poêle électrique. Elles suivent le progrès, et savent apprécier la bonne cuisine, propre et rapide.

Les aliments ont meilleur goût, sont plus nourrissants lorsqu'ils sont cuits à l'électricité.

L'usage d'un poêle électrique ne coûte pas cher. Ne souffrez pas plus longtemps la poussière, la cendre, les odeurs désagréables du gaz, et la chaleur accablante d'un poêle au bois ou au charbon.



Pour plus amples détails s'adresser à  
C. E. HEON, solliciteur

LA CIE DU GAZ, ELECTRICITE ET POUVOIR  
255 rue Cascades, Tél. 32 et 208 St-Hyacinthe.

### Quand Vous Vous Sentez Atteint

—Lorsque vous vous apercevez que vous allez souffrir du mal de tête prenez ZUTOO.—Lorsque vous sentez que vous avez pris le rhume, prenez ZUTOO.—Au premier indice de la douleur—aux premières atteintes de la maladie, prenez ZUTOO.  
Si c'est le mal de tête, au bout de 20 minutes vous serez mieux, si c'est le rhume, le lendemain matin. La douleur aura disparu, et vous vous sentirez comme une nouvelle personne.  
N'attendez pas—ne courez aucun risque —Procurez-vous les Tablettes ZUTOO dès aujourd'hui, afin de les avoir sous la main aux premiers indices de mal de tête ou de rhume, et PRENEZ-LES.  
25c. la boîte, chez tous les marchands, ou par la maille, franchise de port. B. N. Robinson & Co., Inc., Coaticook, P.Q.

### TRIDUUM

Un triduum a été prêché, en l'église Notre-Dame du Rosaire, durant le cours de cette semaine à l'occasion du 3e centenaire de sainte Rose de Lima, première sainte des deux Amériques. Les RR. PP. Lamarche et Dumont en ont été les prédicateurs.

### Changements et nominations

#### Ecclesiastiques

Sa Grandeur Mgr A. X. Bernard a fait les changements et nominations suivants :

M. l'abbé Arthème Dutilly, de la cure de Ste Brigidie d'Iberville, est transféré à la cure de Saint-Ephrem d'Upton ; l'abbé Jos. Loisselle, de la cure d'Adamsville, à la cure de Ste-Brigidie d'Iberville ; l'abbé Hubert Beaudry, de la cure de Ste-Anne de Sorel à la cure de St-Simon de Bagot en remplacement de feu l'abbé Georges Dion ; l'abbé Honorius Phaneuf, de la cure de St-Bernard à la cure de Ste-Anne de Sorel ; l'abbé Philippe Laviolette, de la cure de Clarenceville à la cure de St-Barnabé ; l'abbé Paul Benoit, de la cure de St-Georges d'Henryville, à la cure de St-Césaire ; l'abbé Antoine Roy, de la cure de Ste-Croix de Dunham à la cure de St-Georges d'Henryville ; l'abbé Mathias Gosselin, de St-Thomas d'Aquin, à la cure de Ste Hélène de Bagot.

L'abbé P. A. Trudeau, du chapelinat du monastère du Précieux Sang à la cure de St-Thomas d'Aquin ; l'abbé Marc Cadieux, de la cure de St-Césaire, transféré au chapelinat du monastère du Précieux Sang. Les abbés Urgel Charbonneau, de la cure de Clarenceville, F. X. N. Boulais, de la cure de Ste Hélène de Bagot et Edmond Lessard, de la cure de St-Ephrem d'Upton prennent leur retraite.

M. l'abbé C. Paulhus, vicaire à Ste Hélène de Bagot, est nommé curé de St Jacques de Clarenceville ; M. l'abbé Michel Paulhus, vicaire à St Denis-sur-Richelieu, est nommé curé de St-Bernard ; M. l'abbé Amédée F. Guillet, professeur au Séminaire de St-Hyacinthe, devient curé de Ste-Croix de Dunham, et M. l'abbé L. Boisvert, vicaire à St-Hugues est nommé curé de St-Vincent d'Adamsville.

### Notes ecclésiastiques

M. l'abbé Raymond Allard de Montréal, est à faire sa retraite préparatoire au couvent des Dominicains avant de revêtir l'habit de l'ordre de St-Dominique.

—Le R. P. Granger, dominicain, est parti samedi dernier pour aller prêcher une retraite dans l'Ouest Canadien. A son retour il passera à St-Hyacinthe, pour aller suivre l'emploi de son obédience chez les Dominicains de Fall River.

### PERSONNEL

—Melle Florette Belisle de Pierreville est ici depuis quelques jours, l'hôte de sa tante Mme J. Côté.

—M. Cauboue, du Q. M. & S. Ry, est parti jeudi, pour un voyage au Saguenay. A son retour il visitera la ville de Québec et les chutes Montmorency.

### FEU E. ST-PIERRE

M. Etienne St-Pierre, fils de M. J. -B. St-Pierre, épicier de la rue Cascades, est décédé ce matin à l'Hospice St-Charles, après quelques jours de maladie.

Outre son père, il laisse après lui ses frères : Emile, en religion Frère Antonin-Marie, O.F. M., du Monastère des Franciscains de Montréal ; Arthur et Maurice, commis marchands, de cette ville ; une sœur Eugénie, en religion Sr Elise de la Communauté de la Présentation de Marie et professe au Couvent de Coaticook.

Les funérailles auront lieu lundi le 3 septembre à dix heures, a. m., en l'église Notre-Dame du Rosaire.

Nos condoléances à la famille.

### FILOUTE

Un nommé Ouellete à l'emploi de la manufacture de chassis Paquet et Godbout s'est fait filouter mercredi soir la somme de \$35 dans un hôtel de notre ville. L'auteur est recherché par la police.



### St-Judes

#### NOYADE

M. Prosper Lusignan, sacristain à l'église de St-Jude, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de son fils Rosaire, âgé de 17 ans, qui a été victime de l'on-de, mardi le 21 courant, en prenant un bain au petit lac situé près du village de St-Jude.

### Saint-Guillaume

#### UN MEURTRE

La population de notre région a été fort affectée à la nouvelle qu'un meurtre avait été perpétré sur la route de St-David. M. Zotique Bourdon, un agent d'automobiles, a été trouvé dimanche au matin, le crâne traversé d'une balle et la figure contusionnée.

Le chef de police de St-Guillaume, M. Maillette, prévint la police provinciale et n'en commença pas moins ses investigations.

Dans la soirée de vendredi, un

individu, Roméo Bolduc, se présentait chez M. Bourdon, à Longueuil pour acheter une auto. Le marché fut conclu pour \$1400, et Bolduc, qui se disait marchand de chevaux à St-Guillaume pria M. Bourdon de bien vouloir le conduire à St-Guillaume, où il lui remettrait un chèque pour le montant convenu. M. Bourdon acquiesça. Le lendemain matin, Bourdon partit donc avec son compagnon, après avoir retiré de la Banque d'Hochelaga à Longueuil la somme de \$50, pour couvrir les frais du voyage.

Les deux voyageurs prirent la route de Sorel, et de là gagnèrent Yamaska, puis se dirigèrent vers St-David pour de là arriver à Saint-Guillaume. Et c'est en passant dans un bois près de St-Guillaume que Bourdon fut assassiné, jeté hors de l'automobile et traîné auprès d'un arbre.

Bolduc conduisit l'automobile à St-Guillaume où il fut vu en face de l'église dimanche matin, se rendant à la messe. A la nouvelle du crime, Bolduc aurait abandonné la voiture sur la route à un mille du village pour prendre sa course à travers champ, d'où il fut ramené prisonnier par le chef Maillette.

On découvrit sur lui sept cartouches d'un revolver calibre 38. L'automobile tachetée de sang est gardée par le chef Maillette.

Bolduc a été condamné à subir son procès, qui s'instruira à Sorel, le 4 septembre. La couronne est représentée par M. J. P. A. Cardin et l'accusé par M. Lucien Gendron.

### Notre Album

#### PAROLES D'ESPERANCE

Un aumônier français écrit :  
Que de volontés se recueillent, s'affirment et se virilisent pendant cette guerre. Si on se trouve prêt à les accueillir vers un idéal, vers Dieu, quel pas fait vers notre relèvement national !

C'est dur de perdre un ami, mais c'est dur encore de croire qu'il était indigne de notre amitié.

Un prénom est chose d'importance. Un joli prénom dispose favorablement en faveur de celui qui le porte. Un prénom ridicule pèse sur celui qui en est accablé. Les mots ont leur fortune. Il en est qui sont d'un heureux présage. Il en est qui sont déplaisants.

Rien ne lie tant qu'un secret que l'on porte ensemble.

Les natures contenues gardent leur chagrin dans sa plénitude ; les autres, en l'épanchant, en ôtent du moins l'amertume.

La vie ne peut pas être tout à fait heureuse parce qu'elle n'est pas le ciel, ni toute à fait malheureuse, parce qu'elle en est le chemin.

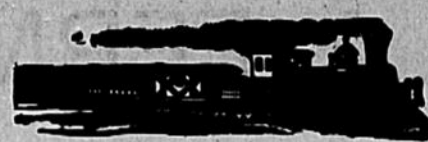
**Cartes de Visite,  
Cartes d'Affaires,  
Lettres Funéraires,**

—Imprimées à  
**UNE HEURE D'AVIS**  
au Bureau de

**"La Tribune"**

# HORAIRE

## DES TRAINS



### GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

#### ALLANT A L'EST,

9.20 A. M.—Tous les jours pour Saint-Liboire, Acton-Vale, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston & Portland. Excepté le dimanche pour Victoriaville, Lévis et Québec.

5.38 P. M.—Tous les jours, pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Lyster, Sherbrooke, Island Pond, dimanche excepté.

6.40 P. M.—Venant de Montréal et gares intermédiaires, tous les jours. Excepté le samedi et le dimanche.

1.20 P. M.—Venant de Montréal et gares intermédiaires tous les jours.

3.15 P. M.—Arrivant de Montréal et stations intermédiaires samedi seulement.

9.35 P. M.—Tous les jours, dimanche compris, pour St-Liboire, Acton-Vale, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland, Victoriaville, Lévis et Québec.

#### ALLANT A L'OUEST

5.56 A. M.—Tous les jours, pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal, Raccordement pour tous les trains des Etats-Unis et de l'Ouest.

7.30 A. M.—Tous les jours, (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

10.24 A. M.—Tous les jours, St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal. Dimanche excepté.

2.30 P. M.—Allant à Montréal et gares intermédiaires, tous jours. Excepté le dimanche et le samedi.

5.00 P. M. Allant à Montréal et stations intermédiaires, samedi seulement.

5.29 P. M.—Tous les jours pour Ste-Madeleine, St Hilaire, Belœil, St Lambert et Montréal. Raccordement à Montréal, pour tous les trains des Etats-Unis et de l'Ouest.

8.00 P. M.—Allant à Montréal et gares intermédiaires, dimanche seulement.

Pour toutes informations s'adresser à E. C. PICARD,

35 rue Laframboise.

ou à F. C. BOUVETTE, à la gare.

### PACIFIQUE CANADIEN

#### Départ de St-Hyacinthe :

Tous les jours, excepté le Dimanche.

8.11 A. M. et 3.25 P. M., pour Farnham et les stations intermédiaires.

11.45 A. M. et 7.20 P. M., pour St-Guillaume et les stations intermédiaires.

Prompt raccordement Farnham, pour tous les points des Etats-Unis, ainsi que pour l'Est et l'Ouest Canadien.

Pour billets et renseignements s'adresser à R. E. CODERRE,

125 Cascades, Agent de billets

### I. C. R.

L'Express Maritime No 34 laisse St-Hyacinthe, tous les jours à 10.30 hrs a. m., pour Cambelton, N. B., et pour les points plus à l'Est.

Pour informations et billets, s'adresser à

E. PICARD,

35 Rue Laframboise.  
Agent des billets de l'Intercolonial, St-Hyacinthe

### Q. M. & S. R.

#### St-Hyacinthe - Sorel.

Tous les jours, dimanche excepté d'Iberville

Arrive à St-Hyacinthe : 8.35 a. m. et 3.15 p. m.

Part pour Sorel : 8.55 a. m. et 5.05 p. m.

#### St-Hyacinthe - Iberville

Tous les jours, dimanche excepté de Sorel

Arrive à St-Hyacinthe : 8.10 a. m. et 5.12 p. m.

Part pour Iberville : 10 a. m. et 5.30 p. m.

Billets pour n'importe quelle station au Canada et aux Etats-Unis en vente chez :

L. BOURBEAU,  
Agent à la Station.

N. J. Ferguson,  
Gérant Général des Passagers.

### PRIX REDUITS pour les Colons

#### DANS L'OUEST CANADIEN

Tous les mardis de chaque semaine, jusqu'au 30 octobre, le Grand Tronc émettra des billets d'excursions pour l'Ouest Canadien. Ces billets seront vendus, à des prix bien réduits pour tous les endroits du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta ou de la Colombie Anglaise, et seront bons pour la route du chemin de fer transcontinental ou pour Chicago. Les mêmes billets, durant la saison de navigation, seront vendus pour la route des grands Lacs, si désiré

Les acheteurs de ces billets pourront jouir de l'accommodation des chars touristes et au privilège d'arrêts en route, sur demande au conducteur de la compagnie.

Pour plus amples renseignements, adressez-vous aux agents du Grand Tronc ou à

Ernest C. Picard.

Agent de la Ville

35 rue Laframboise

### CANADIEN PACIFIQUE

#### EXCURSIONS DE COLONS

Pour le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Anglaise.

Tous les mardis d'ici au 30 octobre 1917.

Bons pour deux mois. Pour plus de renseignements adressez-vous à

R. E. Coderre

125 Rue Cascades



## A LA FERME

### Aliments pour les Volailles

L'alimentation des volailles devient une question inquiétante. Le blé d'Inde a presque disparu de nos marchés, l'orge et le sarrasin sont très rares et se vendent également à des prix très élevés. Quant au blé qui avait autrefois la préférence sur tous les aliments, il n'y faut plus songer. Tout le blé propre à faire de la farine sera requis pour l'alimentation de l'homme, et il n'y aura pas assez pour les besoins du monde même après la récolte de cette année. La basse-cour devra donc s'en passer, et les aviculteurs devront chercher autre chose.

Mais avant de chercher d'autres grains, voyons s'il ne vaudrait pas mieux employer plus de sons en été. On pourrait donner aux poulettes et aux poules pondeuses une plus forte proportion de sons secs ou trempés, et moins de grain, que d'habitude. Il est en effet plus facile de se procurer des sous-produits de mouture, comme le son et le petit son, que ces grains; ces produits coûtent moins cher, et les volailles qui courent dehors peuvent en manger de grosses quantités.

Comme grain, on sera peut-être obligé d'employer de l'avoine, de l'orge, du sarrasin, etc., là où on peut se les procurer à des prix raisonnables. Mais dans bien des endroits, il est impossible de les avoir. On devra donc employer des criblures de meuneries et d'élevateurs.

Il y a de grosses quantités de criblures aux élevateurs de la prairie et de Port Arthur; ces criblures font un bon aliment et se vendent à des prix raisonnables. Dans les moulins du centre-Est, on trouve également des quantités de criblures extraites du blé qui donnent un mélange presque idéal et que l'on peut acheter aux prix du petit son ou à peu près. En fait la plus grande partie de cette catégorie d'aliments est moulue et mélangée avec les produits de meunerie; elle est donc perdue pour l'alimentation des volailles.

Ces aliments font une très bonne ration, spécialement pour les poulets qui grossissent ou pour les poules pondeuses en été, et ils sont beaucoup plus économiques que le blé. Dans une expérience conduite à la station expérimentale du Cap Rouge, les œufs des volailles soumises aux criblures sont revenus moins cher que les œufs de poules nourries au blé, et ces criblures ne coûtaient que les deux-tiers du prix du bon blé. Partie des criblures peut être donnée entière et le reste moulu.

On nous a soumis des échantillons de moutures en charges de wagons qui, aux prix actuels, pourraient, même avec une commission raisonnable, être détaillés à des prix relativement bas. Voici quelques uns de ces échantillons-criblures de liseron, (buck-wheat screenings) \$25 la tonne à Saskatoon; c'est là un grain concassé qui contient 95% de liseron noir et de blé fendu, les 4% restant sont des graines de mauvaises herbes de différents genres.

C'est une bonne nourriture pour l'élevage des poulets, elle peut être donnée ronde ou moulu. Un autre échantillon était coté à \$1.90 les 100 livres f. b. Toronto; un échantillon de petit blé avec un peu d'avoine et de liseron noir se vendait \$2 les 100 livres; deux échantillons un peu meilleurs \$2.10, un bon échantil-

lon de blé brûlé, \$2.50 et un meilleur échantillon, \$2.90.

Tous ces aliments sont satisfaisants; aux prix cotés, ils coûtent moins cher que le blé. On pourrait les donner tels quels ou en patées. Quelques uns d'entre eux contiennent des graines de mauvaises herbes; il faudra donc prendre les précautions nécessaires. Tous ces échantillons à l'exception des criblures de liseron noir ont été soumis par des meuneries locales de l'Ontario et de Québec. On pourrait sans doute se procurer des aliments de ce genre à n'importe quel moulin à farine, et la quantité offerte serait plus grande s'il existait une demande de la part des aviculteurs.

Pour la Colombie-Britannique et les provinces maritimes, les criblures de liseron noir paraissent être celles que l'on peut obtenir le plus facilement et on pourrait, avec un peu de coopération, se procurer ces aliments en charges de wagons.

Il est possible que les volailles qui ont mangé du bon blé et du maïs ne prennent pas tout de suite goût aux criblures, mais ce n'est qu'une question de temps et de patience; au bout de peu de jours elles ne se feront plus prier pour en manger.

### L'exposition de Québec

L'Exposition de Québec aura lieu du 30 août au 8 septembre. Les inscriptions ont été plus nombreuses que jamais. Cet événement attire des foules considérables de toute la Province. C'est une exposition qui fait honneur non seulement à Québec et à la Province, mais au Canada tout entier.

### Excursions !

Toutes les Compagnies de chemin de fer et de bateaux organisent des excursions à très bon marché pour l'Exposition de Québec.

Cette grande Exposition vaut la peine d'être vue, et l'on devrait s'informer aux agents quant aux conditions de toutes ces excursions avantageuses.

En foule à Québec ! à l'Exposition Provinciale !

### Le Pont de Québec

Un journal de Québec annonce que la travée centrale du Pont de Québec sera posée lundi, le 3 septembre, et que tous les hommes qui seront employés à ce travail ont déjà été assermentés.

Vu que des excursions seront organisées dans toute la Province vers ce temps-là, à l'occasion de la grande Exposition Provinciale de Québec, on présume que la foule sera considérable.

Le Pont de Québec, comme on sait, est le pont suspendu le plus long du monde.

### HOMMES DEMANDÉS

On demande des hommes pour ouvrage permanent et continu. De bons gages sont offerts. Faire application à  
MANVILLE ASBESTOS Co., Limited  
ASBESTOS, P. Q.

## Vive le Sacré-Cœur !

### SIXIÈME PROMESSE

Les pêcheurs trouveront dans mon Cœur la source et l'océan infini de la miséricorde.

Que cette sixième promesse fixe donc notre attention sur l'un de ces passages de l'Évangile, le plus touchant de tous, et, par conséquent celui où ce Cœur divin a composé comme le tableau le plus achevé de son infinie miséricorde, la parabole de l'Enfant prodigue.

Jusqu'ici, il était bien peu d'âmes capables de lire ce récit sans le mouiller de larmes et sans s'écrier avec le prophète; "Oh ! que le Seigneur est doux et miséricordieux." Mais ce qu'y ajoutent les manifestations du Sacré-Cœur élève l'émotion jusqu'à son dernier terme : Dans le récit évangélique, l'Enfant prodigue embrasse son père et repose quelques instants entre ses bras. De nos jours, les pauvres pêcheurs, au retour de leurs égarements, reposeront sur ce Père entr'ouvrant sa poitrine et leur montrant son divin Cœur.

Là, tout attendris, tout éperdus de douleur, ils contempleront ce Cœur de Père blessé par leur départ, ce Cœur de Père inquiet, plein de sollicitude, pour eux, pendant l'absence ce Cœur de Père souverainement miséricordieux et au comble de la joie à leur retour.

### CHAMBLY

#### DERAILLEMENT

Judi de la semaine dernière, un déraillement s'est produit sur la ligne de la Montreal Southern County, à deux milles environ du village de Chamby. Les blessés, au nombre d'une vingtaine, ont été transportés à Montréal, plusieurs cependant n'avaient que de légères égratignures.

# WRIGLEYS

## SA SAVEUR DURE



### "Comment Ouvrir"

Ouvrez le bout cacheté avec l'ongle de votre doigt



Poussez sur l'autre extrémité afin de faire sortir les tablettes



Tirez-en une — et repoussez les autres dans le paquet



Défaites la double enveloppe et voyez comme cette gomme est exceptionnellement parfumée et délicieuse!

Trois variétés

Fabriquée au Canada

Sa Saveur Dure —

Mâchez-en après chaque repas

F 17



# QUÉBEC

## Exposition Provinciale

30 Août - 8 Sept.  
1917

"Le plus grand événement annuel de la Province"

### DIX JOURS DE PATRIOTISME PRATIQUE

Magnifique déploiement agricole — \$30,000.00 en prix! — Tri-centenaire de Louis Hébert — Splendides démonstrations aux Lauréats du Mérite Agricole — Fête du Travail sans précédent.

### LE SIÈGE DE VERDUN

Spectacles grandioses et féériques — Episode inédit de la grande guerre — Des milliers de figurants !

### Profitez des Excursions !

Le Palais Central, le plus bel édifice du genre en Amérique.

D. O. L'ESPERANCE,  
Président.

GEORGES MORISSET,  
Secrétaire.

HOTEL-DE-VILLE.

QUÉBEC, P. Q.



## Page Féminine

### Les Vieilles Horloges

A les ouïr sonner, on dirait des aïeules  
 Qui, la quenouille aux doigts,  
 Le soir, au coin du feu, se parlent toutes seules  
 Des choses d'autrefois.

Oh ! le timbre attristé de leur voix frêle et rare,  
 Oh ! les gémissements  
 De leur vieux, très vieux cœur que l'on devine avare  
 De ses lents battements !

Tout cela souffre, tout cela gémit et pleure  
 Comme l'eau qu'on entend,  
 Goutte à goutte, du toit fêlé d'une demeure,  
 Filtrer en sanglotant.

C'est qu'à force d'avoir sonné des agonies,  
 Des adieux et des glas,  
 Voici qu'il leur a pris des pitiés infinies,  
 Pour les maux d'ici-bas.

Elles en ont brisé tant, d'âmes et de rêves,  
 Que l'on croirait sentir,  
 Dans leurs pulsations anxieuses et brèves,  
 Un vague repentir !

Oh ! surtout, elles ont vu mourir tant de vies  
 Que lasses, à leur tour,  
 Les horloges des temps passés ont des envies  
 De mourir à leur tour !

LOUIS MERCIER

### CHRONIQUE DE FRANCE

J'ai éprouvé beaucoup de peine, croyez le bien, mes chères amies, lorsqu'il m'a fallu interrompre ma collaboration à la Tribune, ici, à la page féminine. Vous m'aviez accueilli parmi vous avec tant de bonté, vous m'aviez témoigné tant de sympathie !... J'étais si heureuse de servir chez vous — oh ! combien modestement, mais combien fièrement tout à la fois ! — la grande cause catholique et française à laquelle vous restez fidèlement et loyalement attachées !...

Certes ! il a fallu qu'un attrait très spécial porte mes regards du côté de l'enseignement, c'est-à-dire vers une occupation où l'on se possède peu soi-même, pour quitter mon échange de pensées avec vous. Que de fois pendant ma tâche scolaire qui vient de se terminer momentanément avec les vacances, ne me suis-je pas dit : « Je vais travailler beaucoup aujourd'hui, je vais veiller tard ce soir pour faire ceci et cela, et demain, oui demain, j'aurais une heure de loisir et je la consacrerai à mes chères amies canadiennes ! » Demain venait, les occupations se multipliaient et le doux moment rêvé, lui, n'arrivait jamais... Devant la force des choses, j'ai dû me résigner à n'être plus en communication avec vous, et si vous aviez pu lire dans le fond de mon cœur, vous auriez vu que ce pauvre cœur était peiné, qu'il souffrait réellement, parce qu'il comprenait qu'aucun remède ne pouvait être apporté à sa situation.

« Mais, pourquoi, me direz-vous, avoir quitté la genre de vie que vous aviez embrassé jusqu'ici, pour entrer dans la carrière de l'enseignement, carrière attrayante sans doute sous bien des rapports, mais carrière absorbante dans laquelle le temps passe si vite, si vite ?... »

Ah ! mes chères amies, si vous me posez ainsi la question, si vous m'interrogez sans détour, je ne puis faire autrement que de vous répondre en toute franchise. Des phrases incomplètes ne vous renseigneraient pas et seraient, du reste, indignes de l'amitié si affectueuse avec laquelle vous m'avez traitée toujours... »

... Me mettant en face de moi-même et en face de cette horrible guerre que nous poursuivons sans nous lasser parce que nous voulons être vainqueurs et parce que nous voulons faire triompher à jamais nos idées de justice, d'honneur et de devoir, je me suis dit : « Quel est en ce moment, pour moi, le meilleur moyen pour moi de servir ma Patrie ?... La servirais-je, en restant tranquillement dans ma famille, en passant mes journées entre un livre et un ouvrage de couture ou de broderie ?... La servirai-je même bien, cette France aimée qui traverse des heures si douloureusement grande, en aidant de temps à autre les malheureux de mon pays, les soldats, les blessés, les œuvres en un mot qui s'occupent des misères physiques et morales, si nombreuses en ces tragiques années ?... La réponse a été : « Non ». « Il n'y a que deux moyens véritables, ai-je continué à penser, de me dévouer sérieusement à ma France meurtrie, c'est : ou de soigner ses chers soldats en me donnant corps et âme dans un hôpital, ou c'est de me préoccuper de l'avenir même de mon pays, en essayant de former au devoir, aux sentiments d'honneur et aux sentiments religieux, l'âme des enfants qui grandissent : en ce moment, en pleine fièvre, en pleine lutte, sans se douter, les chers petits, que tous les efforts surhumains qu'accomplissent nos défenseurs sont pour eux, eux qui demain, dans une France délivrée jouiront sans arrière-pensée et en toute tranquillité, des avantages d'une victoire grandiose et bénie. »

Vous savez ma décision : votre cher journal vous l'a communiquée avant que moi-même je ne vous en entretienne directement. ... Depuis Pâques jusque fin juillet, j'ai donc fait la classe. Dans une salle spacieuse, bien aérée, j'ai vécu toute la journée en compagnie d'une trentaine de fillettes, enfants du peuple,

enfants déshéritées de la vie pour la plupart. J'ai eu devant moi parfois, des tabliers bien usés, des robes lavées tant de fois qu'elles n'avaient plus de couleurs, des chaussures où la main économe de la maman avait mis de gros clous et qui faisaient un bruit formidable ; j'ai contempné aussi — et c'était une bien douce consolation — des regards profondément recueillis, des attitudes modestes, des gestes d'anges, quand au commencement et à la fin des divers travaux, je faisais parler ces jeunes intelligences à Dieu, le grand Ami des enfants et des pauvres ; j'ai vibré de joie lorsque j'ai cru comprendre que j'avais fait pénétrer une parcelle du bon, du vrai et du bien jusqu'à ces chères petites âmes... »

Le temps passait vite, et toujours je laissais pour le lendemain une occupation que j'aurais voulu faire immédiatement. Impossible, mes chères amies, en ces moments d'organisation, de vous adresser quelques mots. Mais aujourd'hui, mes petites filles, mes chères petites fauvettes gazouillantes — oh ! combien ! — se sont envolées vers leurs demeures respectives, et je puis, comme auparavant, me rapprocher de vous par l'entremise de notre cher journal.

... Il s'est passé bien des événements depuis que nous n'avons bavardé ensemble ; la guerre hélas ! pèse toujours sur nos épaules, mais un grand peuple nous a tendu la main, faisant fraternellement cause commune avec nous. L'Amérique nous donne maintenant son aide loyale entièrement, et l'appui moral de tout son prestige. A Paris et dans toute la France, on a vibré d'enthousiasme lorsque cette grande nation s'est réunie aux Alliés, et leur a apporté son précieux concours. Que de drapeaux dans la capitale ! que de visages heureux à cette occasion malgré les heures sombres ! quel magnifique rayon lumineux que le cher drapeau américain venant se ranger parmi le beau faisceau de drapeaux alliés !... oui, quelle joie et quelle fierté chez nous !... Ayez donc confiance plus que jamais, mes chères lectrices, continuez à aimer d'un amour ardent votre chère patrie française, chérissez la par tous les fibres de votre être. Ne doutez jamais d'elle, ni de la grande cause qu'elle représente. Dites-vous bien et dites autour de vous que comme l'étendard de Jeanne d'Arc, la France est aujourd'hui à la peine, mais qu'un jour, elle sera à l'honneur.

Défendez cette chère Patrie par tous les moyens, apprenez à vos petits enfants à l'aimer, à la respecter, et soyez persuadées que je n'ai jamais moi-même été plus fière de mon titre de Française et de sœur de vous toutes, mes chères amies, qu'en ces jours que nous vivons, si tragiquement grands, mais si remplis d'espérance !

JEHANNE.

Mantes-la-Ville, France, Août 1917.

### IN MEMORIAM

A ma Marraine de Guerre  
 Feue Mlle Lorette D... Sherbrooke

Dans l'eau, la boue, le sang, à travers les balles, la mitraille, le grand cri des blessés, le regard fixe de ceux qui ne devaient pas voir demain... un cœur d'or, je dirai d'ange, a franchi l'océan, l'espace des deux mondes, pour apporter là-bas, dans le fond de la tranchée à celui qui trouvait lourde la vie, de la bonté et encore beaucoup de bonté. Quelles bonnes lettres... Toutes remplies de ces choses qui vont droit à l'âme, dont sa charité lui avait fait trouver le chemin. Si quelques fois dans la bataille, plus souvent qu'à mon tour, j'ai eu un peu de joie, c'est que son cœur n'a pas craint de franchir la route en chrétienne pour apporter la consolation dans les moments durs des épreuves. Et l'orphelin, le pauvre des joies terrestres s'est surpris un jour à sourire à travers ses larmes... C'était Marraine qui m'arrivait.

En me disant : c'est lourd pour [toi la vie  
 Le bruit des balles à tes oreilles  
 Doit être doux comme un oiseau [de la patrie  
 Qui chaque matin chez moi m'é- [veille.

Et alors, j'ai espéré un peu que je ne serais plus autant seul sur la terre et à Madeleine qui me l'avait presque donnée, Dieu vient de nous la ravir à elle ainsi qu'à moi. Trop bonne, trop remplie de charité chrétienne, elle s'est envolée vers les sphères célestes, digne récompense de la bonté, du dévouement qu'elle a toujours montrés envers la souffrance. Que de pauvres soldats lui doivent d'avoir souri un peu plus longtemps en attendant la mort et à présent qu'ils sont réunis, je suis un peu jaloux de leur bonheur. Mais dors, chère petite Marraine, dors en paix. Si je reste le seul de ceux que tu aimais tant, je saurai comme toi trouver la route pour te prouver par mes prières, par ma reconnaissance, que le filleul n'oubliera jamais sa bonne petite marraine, partie comme un ange pour habiter le ciel.

FILLEUL J. E. R.

d'entre vous peut, avec tous ses soins, ajouter à sa taille le hauteur d'une coudée ! Et pour le vêtement, de quoi vous inquiétez-vous ? Voyez les lis des champs, comme ils croissent ; ils ne travaillent point, ils ne filent point ; cependant je vous déclare que Salomon lui-même, dans toute sa magnificence, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. Si donc Dieu a soin de vêtir ainsi une herbe des champs, qui est aujourd'hui et qu'on jettera demain dans le feu, comment pourrait-il vous oublier, homme de peu de foi ? Soyez donc sans inquiétude, et ne dites point : Que mangerons-nous ? que boirons-nous ou, de quoi nous vêtirons-nous ? Ce sont là des soins qui occupent les païens ; mais pour vous, votre Père connaît tous vos besoins. Cherchez donc avant tout le royaume de Dieu et de justice, et toutes choses vous seront données par surcroît.

### Coin de la Ménagère

#### PLAT ÉCONOMIQUE

Ingrédients : ¼ livre de macaroni ; 1 tasse de lait ; 4 cuillerées à soupe de noix hachées ; 1 cuillerée à soupe de persil haché ; 1 oignon ; 2 cuillerées à soupe de beurre ; 2 œufs ; poivre et sel.

Préparation : Cassez le macaroni en petits morceaux, faites bouillir et laissez refroidir. Faites bouillir le lait et jetez sur la mie de pain, ajoutant le macaroni, les noix, le persil, l'oignon haché menu, ainsi que le beurre et les œufs bien battus. Assaisonnez avec poivre et sel et faites cuire à la vapeur pendant une heure.

#### GATEAU SANS OEUFS

Ingrédients ; 2 tasses de raisin ; 1 tasse de sucre brun ; 1 ¼ tasse de graisse ; 1 tasse d'eau ; 1 cuillerée à thé d'épices ; 1 cuillerée à thé de soda à pâte ; 2 ½ tasses de farine ; 1 cuillerée à thé de poudre à pâte.

Préparation : Mettez dans une casserole le raisin, le sucre, la graisse, l'eau et les épices. Faites bouillir pendant deux minutes. Faites refroidir et ajoutez le soda, dissout dans un peu d'eau tiède, ainsi que la farine mélangée avec la poudre à pâte. Faites cuire dans un four modéré.

### Le XIVE Dimanche après la Pentecote

Évangile selon S. Matthieu.  
 Ch. VI, v. 24.

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Personne ne peut servir deux maîtres ; car s'il aime l'un, il haïra l'autre ; et s'il respecte l'un il méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent. C'est pourquoi je vous dis : Ne vous inquiétez ni de la nourriture nécessaire à la vie, ni des vêtements qui doivent couvrir votre corps. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement ? Considérez les oiseaux du ciel : ils ne sèment point, ils ne moissonnent point, ils n'amassent rien dans les greniers ; cependant votre Père céleste les nourrit. Ne valez-vous pas beaucoup plus que les oiseaux du ciel ? Et qui

### OPERATRICES DEMANDEES

A LA

### MAPLE LEAF OVERALL CO.

Pour travailler sur des Machines à Boutonniers, Machines à Boutons, Machines à Aiguilles Doubles, Machines Spéciales et autres. + + + + +

S'adresser sans retard aux Bureaux de la Compagnie à

SAINT-HYACINTHE, QUE.

### LA BANQUE NATIONALE

Fondée en 1860 Siège social : Québec

CAPITAL AUTORISÉ . . . . . \$5,000,000.00  
 CAPITAL PAYÉ . . . . . \$2,000,000.00  
 RESERVES . . . . . \$1,954,843.25

220 Succursales et sous-agences dans la province de Québec. Succursale à Paris, France, rue Aubert.

Dépôts de \$1.00 et plus acceptés ; l'intérêt est capitalisé deux fois l'an sur la balance minimum de chaque mois

Nous recommandons au public voyageur nos Mandats de voyages et nos Lettres de Crédit payables dans tous les pays du monde.

P. A. LABADIE

Gérant à ST-HYACINTHE

# L'APPEL DE S. S. BENOIT XV EN FAVEUR DE LA PAIX

*Le texte du document pontifical adressé aux gouvernements des nations en guerre*

Nous publions l'appel du Pape aux belligérants pour leur demander de conclure la paix :

Ce que nous donnons de même que tous les autres journaux n'est pas le texte officiel envoyé en français, la langue diplomatique des pays civilisés, par S. S. Benoit XV, aux chefs d'Etats en relations avec le Saint-Siège. C'est une traduction de la traduction anglaise télégraphiée de Londres. Et cette traduction anglaise paraît faite à la grosse, ou avoir été mal transmise par le télégraphe.

Le roi d'Angleterre avec cet appel a reçu la lettre suivante du Cardinal Gasparri, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté.

"Le Saint-Père, désireux de faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre fin au conflit qui, depuis trois ans, ravage le monde civilisé, a décidé de soumettre aux chefs des peuples en guerre, des propositions concrètes de paix qui sont exposées dans un document que j'ai l'honneur de joindre à cette lettre. Puisse Dieu faire en sorte que les paroles de Sa Sainteté produisent, cette fois, l'effet désiré pour le bien de l'humanité tout entière.

"Le Saint-Siège n'entretenant pas de relations diplomatiques avec le gouvernement français, comme avec les gouvernements de l'Italie ou des Etats-Unis, je demande très respectueusement à Votre Majesté d'avoir la bonté de faire parvenir une copie de cette communication au président de la République française, à Sa Majesté le roi d'Italie, et au président des Etats-Unis. Je fais

## Pour ceux que cela concerne

Ceux qui souffrent de la surdité et des bruits dans la tête devraient connaître l'annonce suivante, qui paraît maintenant dans plusieurs journaux de toutes les parties du monde.

### COMMENT GUERIR LA SURDITE

Une préparation simple a été récemment découverte par un médecin éminent, que l'on a jugé merveilleusement puissant dans la guérison de la surdité et des bruits dans la tête.

De nombreux cas sérieux et opiniâtres, qui avaient résisté à tous les remèdes ordinaires et à des traitements dispendieux, ont été guéris à jamais, en peu de jours, au moyen de cette simple préparation appelée "Auralon".

M. Wm. Bristow, de Worthing, écrit : "Les propriétés de guérison qu'a votre nouveau remède, "Auralon", sont réellement merveilleuses. Après avoir été sourd pendant vingt ans environ, je puis maintenant entendre distinctement et les bruits dans la tête, qui étaient si douloureux, sont complètement disparus. Toute personne, étant ainsi affligée, devrait essayer, sans hésitation, ce remède sûr et magnifique.

Ceci n'est pas le seul rapport que l'on puisse citer.

"Auralon" est vendu par paquets au prix de \$1.00 chacun et peut être envoyé franco à n'importe quelle adresse sur réception de ce montant. Envoyez votre ordre directement à "Auralon" aux soins de Kirk's Agency, 12 Railway Crescent, West Croydon, Surrey, England.

(Mentionnez notre journal s.v.p.)

aussi ajouter à ce nombre douze autres copies que je demande à Votre Majesté de faire parvenir aux chefs des nations amies des Alliés, à l'exception toutefois de la Russie, de la Belgique et du Brésil, à qui le document a été expédié directement.

"J'ai l'honneur d'être, de Votre Majesté, le très humble et très dévoué serviteur."

(signé) GASPARRI.

L'appel de S. S. Benoit XV.

Aux gouvernants des nations belligérantes :

Depuis le commencement de Notre Pontificat, époque où les horreurs d'une guerre terrible se sont déchaînées sur l'Europe, Nous avons eu surtout trois choses en vue.

Ça été de conserver l'impartialité complète entre tous les belligérants, comme c'était convenable pour Celui qui est le père commun et qui aime tous ses enfants d'une égale affection. Ça été de faire sans cesse tout le bien possible, et ce, sans exception de personne, sans distinction de nationalité ou de religion, comme Nous le dictait la loi universelle de la charité.

Enfin, comme Notre mission de paix Nous demandait aussi de ne rien omettre, en autant qu'il dépendait de Nous, qui pût contribuer à hâter la fin de cette calamité, Nous avons essayé d'amener les nations et leurs dirigeants à des prétentions plus modérées, et de hâter la tenue de délibérations sereines où l'on conclurait une paix juste et durable.

Quiconque a suivi Notre travail, pendant ces trois années pénibles qui viennent de s'écouler, a pu aisément reconnaître que si Nous sommes toujours demeuré fidèle à maintenir notre attitude d'impartialité absolue et notre attitude de bienfaisance, Nous n'avons pas cessé d'exhorter les peuples et les frères qui s'égorgeaient à redevenir des frères, bien que l'on n'ait pas donné de publicité à tout ce que Nous avons accompli pour atteindre ce noble but.

### UNE PAIX DURABLE ET HONORABLE POUR TOUS

Vers la fin de la première année de la guerre nous avons adressé aux nations belligérantes les exhortations les plus pressantes et, de plus, nous avons indiqué les moyens à prendre pour arriver à une paix stable et honorable pour tous. Malheureusement notre appel n'a pas été compris et la guerre a continué pendant les deux dernières années avec toutes ses horreurs. Elle est devenue plus cruelle et elle s'étend sur toute la terre, sur les mers et dans les airs, et l'on a vu la désolation s'abattre sur les villes sans défense, sur les paisibles villages et sur les peuples innocents. Personne ne peut se faire une idée comment les souffrances des peuples pourront augmenter si d'autres mois, ou ce qui serait pire encore, d'autres années s'ajoutent encore à ces trois années sanglantes.

Le monde civilisé sera-t-il changé en un immense champ des morts? L'Europe si glorieuse et si florissante est-elle frappée de folie pour courir ainsi à la ruine et préparer elle-même sa mort?

"Dans une situation si terrible et en présence d'une menace si sérieuse, nous n'avons aucun but politique et ne penchons pas

plus pour les suggestions ou les intérêts d'un peuple plutôt que de l'autre, mais nous sommes poussés par le sentiment de notre devoir suprême, comme Père commun de tous les fidèles qui nous ont sollicité d'intervenir.

Au nom de l'humanité et de la raison nous faisons encore une fois un appel à la paix auprès de ceux qui détiennent entre leurs mains les destinées des nations.

Mais pour ne pas parler plus longtemps en termes généraux comme les circonstances passées nous en faisons un devoir. Nous désirons faire des propositions plus concrètes et plus pratiques et inviter les gouvernements des nations belligérantes à conclure un arrangement sur les points suivants qui nous semblent être la base d'une paix durable, tout en leur laissant le soin de les étudier et de les compléter.

"Avant tout, il faut admettre comme point fondamental, que la force matérielle des armes soit remplacée par la force morale du droit, ce qui devra donner naissance à l'accord loyal de tous en vue de diminuer simultanément et réciproquement les armements, d'après les règles et les garanties à établir, et dans la mesure nécessaire et suffisante pour le maintien de l'ordre public dans chaque Etat. Après cela, les armées pourraient être remplacées par l'institution d'un arbitrage avec sa haute fonction pacificatrice d'après les règles à établir et les pénalités à imposer à l'Etat qui refuserait soit de soumettre une question nationale à l'arbitrage, soit de se rendre à la décision arbitrale.

"Une fois la suprématie du droit ainsi établie, tous les obstacles aux moyens de communication entre les peuples disparaîtraient par l'assurance, au moyen de règles à fixer plus tard de la vraie liberté et communauté des mers, lesquelles ayant contribué à de nombreuses causes de conflits, ouvriraient ainsi la voie à toutes les sources nouvelles de prospérité et de progrès.

"Quant aux dommages à réparer et aux dépenses de la guerre, nous ne voyons pas d'autres moyens de résoudre la question que de suggérer en principe général, la complète et réciproque remise, qui serait justifiée, d'autre part, par l'immense bénéfice découlant du désarmement si bien que personne ne voudra plus continuer un tel carnage pour des raisons d'ordre économique.

Si pour certaines causes, il existe des raisons particulières qui porteraient à discuter ces dommages en tenant compte de la justice et de l'équité, néanmoins, de tels accords à l'amiable avec les immenses avantages qui en découleraient, ne sont pas possibles sans la restitution réciproque du territoire occupé présentement.

### L'ÉVACUATION DE LA BELGIQUE

Conséquemment, de la part de l'Allemagne, évacuation complète de la Belgique, avec la garantie de sa complète indépendance politique, militaire et économique.

L'évacuation du territoire français. Et de la part des autres parties belligérantes, semblable restitution des colonies allemandes.

Quant aux questions territoriales, par exemple, celles qui se sont élevées entre l'Italie et l'Autriche et entre l'Allemagne et la France, il y a lieu d'espérer qu'en considération des immenses avantages d'une paix durable avec désarmement, les nations en guerre désireront les examiner avec une disposition conciliante, prenant en considération comme Nous l'avons déjà dit, les aspirations et les intérêts spéciaux et le bien-être général de la grande société humaine.

Le même esprit d'équité et de justice doit être suivi dans l'évacuation des autres territoires.

Telles sont les principales bases sur lesquelles nous croyons que la future réorganisation des

peuples devrait être édictée. Elles sont de nature à rendre impossible le retour de pareils conflits, et à préparer une solution de la question économique si importante pour l'avenir et le bien-être matériel de tous les états belligérants.

Donc, en vous les présentant, à vous qui dirigez à l'heure présente les destinées des nations belligérantes, nous désirons les voir accepter et par là même voir finir au plus tôt ce terrible conflit qui de plus en plus semble un massacre inutile.

Le monde entier reconnaît que l'honneur des armées des deux parties belligérantes est sauve. Rendez-vous donc à notre prière. Acceptez l'invitation fraternelle que nous vous faisons au nom du Divin Rédempteur, le Prince de la Paix. Réfléchissez sur la lourde responsabilité que vous avez devant Dieu et devant les hommes.

De votre décision dépendent le repos et la joie d'innombrables familles, la vie de milliers de personnes en un mot le bonheur d'un peuple dont vous vous êtes chargé de procurer le bien-être et la prospérité.

Fasse le Ciel que vos décisions soient en conformité avec la sainte volonté de Dieu. Que le Seigneur vous accorde de mériter les applaudissements de vos contemporains et aussi, dans les siècles futurs le nom splendide de "Pacificateur".

Pour Nous en parfaite union de prières et de pénitence avec ces âmes simples et pures qui désirent la paix, nous implorons pour vous les lumières et les conseils de l'Esprit-Saint.

(Signé) BENOIT XV.

Au Vatican, 1er août 1917.

## Conseil-de-Ville.

Mercredi dernier, nos échevins se réunissaient de nouveau en séance régulière. Tous étaient présents sous la présidence de M. le Maire Morin.

Le greffier déclare que l'avis public du dépôt du rôle d'évaluation des propriétés foncières a été donné suivant la loi, ce délai pour faire les plaintes est expiré.

Il produit les plaintes de MM. Joseph Bertrand, Zoël Laperle, Joseph Ernest Hamel et S. Saurette avec le rapport des évaluateurs maintenant l'évaluation des immeubles Hamel et Saurette et accordant une diminution et recommandant de fixer l'évaluation de la propriété de M. Joseph Bertrand à \$3,600 et de la propriété de M. Zoël Laperle à \$2,700.

Il est adopté que le rapport des évaluateurs soit accepté pour les propriétés de MM. Bertrand, Laperle, Hamel et Saurette.

La plainte produite au sujet de l'évaluation du théâtre Corona est continuée à la prochaine séance.

Les plaintes au sujet de l'évaluation du Séminaire, des Couvents de la Maison Mère et de Lorette sont continués à la prochaine séance.

Une lettre de la Penmans Limited, au sujet de la taxe d'eau est laissée sur la table jusqu'à la prochaine séance.

Conformément à l'avis donné à une séance précédente l'échevin Fontaine propose qu'une somme de \$240 soit mise à la disposition du comité de la voirie pour remplacer par du grès le canal d'égoût de la rue St-Michel entre les rues Cascades et Saint-Antoine, suivant le rapport de l'ingénieur. Proposition secondée par M. Girard et adoptée.

M. Payan donne avis qu'à la prochaine du conseil il proposera qu'une somme de \$500 soit mise à la disposition des comités de feu et police pour acheter des habits et des chaussures pour les constables et les pompiers.

Des soumissions pour les chaussures pour les polices sont ouvertes : M. L. A. Guertin \$7.50 et MM. Desrosiers & Sé-

guin \$6.00. Le contrat est accordé à ces derniers pour douze paires.

Lecture est donnée d'un rapport de l'ingénieur à propos des bordures pour pavage sur les rues Bourdages et Girouard. Le rapport est laissé sur la table.

Droit est fait à la réclamation de M. E. Hallé, pour neuf piastres, montant d'un essieu brisé sur une traverse.

Lecture est faite également du rapport de l'ingénieur sur la définitivité du canal d'égoût de la rue Mondor entre les rues Cascades et St-Antoine et recommandant de le remplacer par un tuyau de 18" sur une longueur de 315 pieds. Avis est donné qu'une proposition sera faite pour qu'une somme de \$560.00 soit mise à la disposition du comité de la voirie pour faire ce canal suivant le rapport de l'ingénieur.

M. Georges Chaussé réclame qu'il a été arrêté injustement par la police et il donne un avis de poursuite qui est référé au chef de police pour rapport à la prochaine séance.

M. Joseph Allaire ayant résigné comme pompier volontaire, il est remplacé par M. Ludger Lessard.

MM. de la Cie Langevin demandent de faire disparaître de la rue Dessales le poteau de lumière et les bandes en ciment qui nuisent à leur entrée de cour. Il est adopté que les travaux suggérés par l'ingénieur soient exécutés.

La Duhamel Rattan Chair réclame \$45 de dommages subis à la suite d'un incendie. L'ingénieur nie la responsabilité de la ville et les documents sont classés.

La compagnie Quebec, Montréal & Southern Ry., a envoyé pour signature un contrat pour la fourniture de l'eau pendant trois ans. Il est décidé de ne pas signer ce contrat.

La séance est ajournée après quelques procédures de routine.

## A Rivard

J'ai lu dans votre "Coin du Glaneur" un entrefilet critiquant l'annonce que je faisais à l'ouverture de ma boutique de cordonnier. Je n'ai pas eu l'avantage de m'instruire comme le Glaneur mais je suis assez intelligent pour profiter des leçons qu'on me donne gratuitement. Aussitôt que je le pourrai, je corrigerai l'annonce, en mettant le mot boutique pour "chop", mais j'en profiterai pour demander à ceux qui critiquent mon orthographe de mettre à l'épreuve mes talents de cordonnier.

Le propriétaire de la Boutique de cordonnier, 77 rue Cascades, Saint-Hyacinthe.

## Cholera Infantile

Le choléra infantile est une des maladies les plus fatales de l'enfance. C'est un mal qui prend soudainement, surtout durant les chaleurs de l'été, et si on n'y apporte remède promptement l'enfant peut être vite hors d'état d'être secouru.

Les Tablettes Baby's Own sont un remède idéal pour éloigner cette maladie. Elles règlent les intestins, adoucissent l'estomac et ainsi elle préviennent toutes les redoutables maladies d'estomac.

A ce propos, Mme Fred Rose de South Bay, Ont., dit : "Je suis persuadé que ce sont les Tablettes Baby's Own qui ont sauvé la vie de notre fillette quand elle avait le choléra infantile et je ne voudrais plus m'en passer."

Les tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou on peut les avoir par la poste à raison de 25 cents la boîte de The Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont.